



**HAL**  
open science

## Analyser les données de l'Enquête Pastorale 2012/14 et les principales évolutions par rapport à l'Enquête de 1996/97 : notice méthodologique

Laurent Dobremez, F. Bray, D. Borg

### ► To cite this version:

Laurent Dobremez, F. Bray, D. Borg. Analyser les données de l'Enquête Pastorale 2012/14 et les principales évolutions par rapport à l'Enquête de 1996/97 : notice méthodologique. irstea. 2016, pp.47. hal-02604638

**HAL Id: hal-02604638**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02604638>**

Submitted on 16 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Analyser les données de l'Enquête Pastorale 2012/14 et les principales évolutions par rapport à l'Enquête de 1996/97 :

## Notice méthodologique

Juillet 2016

Ce travail a bénéficié d'une aide financière du FNADT au titre de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) pour la période 2015-2020



Données issues de l'Enquête Pastorale 2012-2014 sur le Massif Alpin et les territoires pastoraux de Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enquête réalisée auprès de personnes ressources des territoires concernés, sur la base d'une projection de fonds cartographiques IGN SCAN 25® et BD ORTHO® à une échelle de 1/25 000<sup>ème</sup>. Cette opération a été soutenue par :



## Sommaire

1. Objectif de cette notice	3
2. Les bases méthodologiques de l'Enquête pastorale 2012/14	4
3. Principaux points de vigilance pour les analyses	7
4. Précisions complémentaires pour certaines analyses thématiques	9
5. Un exemple de cadre d'analyse sur un territoire d'étude	16
Annexe 1. Structure des deux fichiers relatifs aux Unités Pastorales à fonction spécialisée d'estive et aux Zones Pastorales recensées dans le cadre de l'Enquête Pastorale 2012/14	19
Annexe 2. Enquête Pastorale 1996 (Rhône-Alpes) - 1997 (PACA) : Descriptif des variables	31

**Auteurs :** Laurent Dobremez, Frédéric Bray et Dominique Borg, Irstea centre de Grenoble, unité de recherche Développement des territoires montagnards

Avec la contribution de Lionel Cottet (Suaci Montagn'Alpes) et avec la collaboration des services pastoraux : Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), Association Départementale d'Économie Montagnarde de la Drôme (ADEM), Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI), Société d'économie Alpestre de la Savoie (SEA73), Société d'économie Alpestre de la Haute-Savoie (SEA74), Antenne Montagne de la Chambre d'agriculture de l'Ain, Bureau Pastoralisme de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

**Merci** à toutes les personnes ressources sollicitées pour leur contribution au recueil des informations de l'Enquête pastorale

## 1. Objectif de cette notice

Une nouvelle enquête pastorale a été réalisée sur les territoires pastoraux du massif alpin et des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette opération, conduite sur 3 années (de 2012 à 2014), a permis d'élaborer une base de données géoréférencées des surfaces pastorales et de leurs modes de valorisation par les gestionnaires pastoraux, de façon exhaustive et homogène à l'échelle de l'ensemble des territoires concernés.

Le Suaci Alpes du Nord en a assuré la maîtrise d'ouvrage et la coordination, avec le soutien technique, politique et financier des différents partenaires. Les informations ont été collectées sur les différents territoires par consultation de personnes ressources sur les communes. Ces travaux de terrain ont été réalisés par les services techniques en charge des problématiques pastorales.

Un accompagnement scientifique et méthodologique a été assuré par IRSTEA qui a contribué à la méthodologie de cette enquête en prolongement des enquêtes pastorales précédentes, a conçu un serveur Web interactif<sup>1</sup> et héberge la base de données ainsi constituée. Cette base de données est un véritable outil technique permettant d'appréhender l'état des lieux des surfaces pastorales des différents territoires, leurs évolutions depuis la dernière enquête pastorale de 1996/1997, et ainsi l'identification des enjeux et problématiques qui les caractérisent.

**L'objectif de cette notice méthodologique** est de proposer des outils et un cadre d'analyse reproductibles pour des valorisations de l'Enquête Pastorale 2012/14 à des échelles plus fines que le massif des Alpes<sup>2</sup> (régions, départements, pays et territoires locaux).

Cette opération s'inscrit dans le projet multipartenaires « *Mieux connaître et agir en faveur des espaces pastoraux Alpains et de leurs enjeux. CIMA 2015 – 2020. Plan d'action 2015* » présenté au titre de la CIMA 2015-2020<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Paturoscope : <http://enquete-pastorale.irstea.fr/>

<sup>2</sup> Pour les analyses à l'échelle du massif alpin, consulter les documents suivants :

Dobremez L., Bray F., Borg D., 2016. Principaux résultats de l'Enquête Pastorale 2012-2014 dans le massif des Alpes. Irstea UR DTM, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam), Association drômoise d'économie montagnarde (ADEM), Fédération des alpages de l'Isère (FAI), Société d'économie alpestre de Savoie, Société d'économie alpestre de Haute-Savoie, Suaci Montagn'Alpes, juillet 2016, 81 p. + annexes.

Dobremez L., Bray F., Borg D., 2016. Principaux résultats de l'Enquête Pastorale 2012-2014 dans le massif des Alpes. Synthèse. Irstea UR DTM, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam), Association drômoise d'économie montagnarde (ADEM), Fédération des alpages de l'Isère (FAI), Société d'économie alpestre de Savoie, Société d'économie alpestre de Haute-Savoie, Suaci Montagn'Alpes, juillet 2016, 12 p.

<sup>3</sup> Objectif 2.3 de la CIMA : *Conforter l'économie agricole montagnarde, dont le pastoralisme, dans ses fonctions de production et de gestion de l'espace.*

## 2. Les bases méthodologiques de l'Enquête Pastorale 2012/14<sup>4</sup>

### 2.1. Le champ de l'enquête pastorale 2012/14

#### 2.1.1. Des espaces valorisés par un pâturage extensif

Afin de ne pas se limiter aux seuls espaces d'alpage ou d'estive mais bien de mettre en avant la diversité et l'ampleur des surfaces pastorales dans toute leur complexité, la définition retenue des surfaces recensées est la suivante : « **Surfaces présentant toujours une ressource pastorale spontanée herbacée, arbustive et/ou arborée, dont la valorisation est réalisée exclusivement par le pâturage de troupeaux ovins, bovins, caprins ou équins** ». Dans cette définition générale, on retrouve toute la diversité des surfaces pastorales :

- diversité des types de milieux pastoraux concernés : pelouses d'altitude, landes et garrigues, sous-bois pâturés et autres surfaces sylvopastorales ;
- diversité des contextes géographiques : de la plaine à la haute montagne ;
- diversité des fonctions pastorales de ces espaces : Alpage / estive, fonction d'intersaison (parcours, zones intermédiaires, montagnettes...), fonction d'hivernage (parcours du sud de la France sur lesquels les troupeaux peuvent avoir un rôle de lutte contre les risques d'incendie) ;
- diversité des types d'usages pastoraux : utilisation individuelle ou organisation collective des éleveurs, foncier en propriété ou en location, déplacements saisonniers des troupeaux ou proximité des sièges d'exploitation...

Cette définition générale est précisée par quelques éléments relatifs à la conduite de ces surfaces :

- elles ne font l'objet d'aucune intervention mécanique de labour ;
- elles ne font pas l'objet de fauche pour de la récolte fourragère (des pratiques de fauche partielle ou occasionnelle de certaines unités peuvent toutefois être mises en œuvre) ;
- elles peuvent faire l'objet d'amendements organiques (voire minéraux dans certains cas) ;
- elles peuvent faire l'objet d'interventions ponctuelles de broyage à finalité d'amélioration du potentiel pastoral.

Les prairies permanentes conduites de façon plus intensive, au regard du nombre de passages des animaux au pâturage, des niveaux de chargement, de fertilisation et de mécanisation, sont exclues du recensement<sup>5</sup>.

#### 2.1.2. Deux grands types d'espaces pastoraux dans l'Enquête Pastorale : les unités pastorales à fonction d'estive (UP) et les zones pastorales (ZP)

En cohérence avec la précédente enquête pastorale de 1996/97, l'unité pastorale est définie comme une portion de territoire continue, indépendante de la nature des propriétés foncières et d'une surface supérieure à 10 ha.

On distingue :

##### a) Les unités pastorales à fonction spécialisée d'estive, communément appelées *alpages* ou *estives*.

Elles se définissent par leur fonction pastorale spécialisée d'accueil de troupeaux durant la période estivale (entre juin et octobre) et sont généralement situées en altitude : chaque unité pastorale à fonction spécialisée d'estive, correspond à **un seul gestionnaire** pastoral (individuel ou collectif).

---

<sup>4</sup> Pour plus de précisions, on pourra aussi se reporter au document suivant :

Suaci Alpes du nord, Irstea, Réseau Pastor'@Ipes, CERPAM, 2012. *Une nouvelle enquête pastorale sur le Massif des Alpes et les territoires pastoraux des Régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur. Principes, bases méthodologiques et modalités de valorisation des données.* Août 2012, 47 p.

<sup>5</sup> Cette précision vise à exclure des surfaces herbagères comme les pâtures de vaches laitières à proximité des étables avec parfois 3 voire 4 passages au printemps. Cette évaluation est laissée l'appréciation des enquêteurs selon les spécificités des contextes locaux.

### **b) Les autres surfaces pastorales, regroupées sous l'appellation zones pastorales**

Ces autres surfaces pastorales se caractérisent notamment par leur fonction d'intersaison ou d'hivernage (mais elles peuvent également accueillir des animaux l'été). Leurs dénominations sont diverses selon les cultures départementales et selon qu'elles font référence à leur fonction ou aux types de milieux pastoraux qui les caractérisent : parcours d'intersaison (ou de « demi-saison »), zones intermédiaires, montagnettes... Ces surfaces se caractérisent, dans la majorité des cas, par un morcellement foncier important, des petites parcelles d'exploitation, donc une grande imbrication spatiale des usages pastoraux (souvent par des éleveurs individuels), ce qui rend extrêmement complexe leur recensement de façon précise et fiable sans entretien individuel avec les éleveurs utilisateurs. Ainsi, afin de s'assurer d'un inventaire exhaustif, tout en limitant les risques d'approximation dans la collecte des données, l'enquête pastorale s'attache à recenser ces surfaces sous la forme de Zones Pastorales, définies comme un ensemble d'unités de gestion pastorale contiguës utilisées par un ou plusieurs éleveurs, à titre individuel ou collectif.

## **2.2. Le mode de recueil des informations**

Une enquête directe auprès de chaque gestionnaire d'espaces pastoraux s'avérant inenvisageable, il a été procédé, comme dans les enquêtes pastorales précédentes, à **des enquêtes auprès de personnes ressources lors de réunions communales**, sur la base d'une projection de fonds cartographiques IGN à l'échelle 1/25 000<sup>ème</sup>. La **carte 1** indique les communes enquêtées en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles représentent la quasi-totalité des communes du massif des Alpes (à l'exception des franges occidentales des départements de Haute-Savoie, de Savoie et de l'Isère où les espaces pastoraux sont probablement peu étendus). On peut considérer que l'ensemble des communes où des unités pastorales ont été recensées en 1996/97 ont été à nouveau enquêtées en 2012/14. L'instauration de la notion de zones pastorales a conduit des services pastoraux (notamment en Rhône-Alpes) à étendre leur champ géographique d'investigation en prospectant de nouvelles communes, sans pour autant affirmer que l'ensemble du territoire départemental susceptible de détenir des zones pastorales ait été recensé.

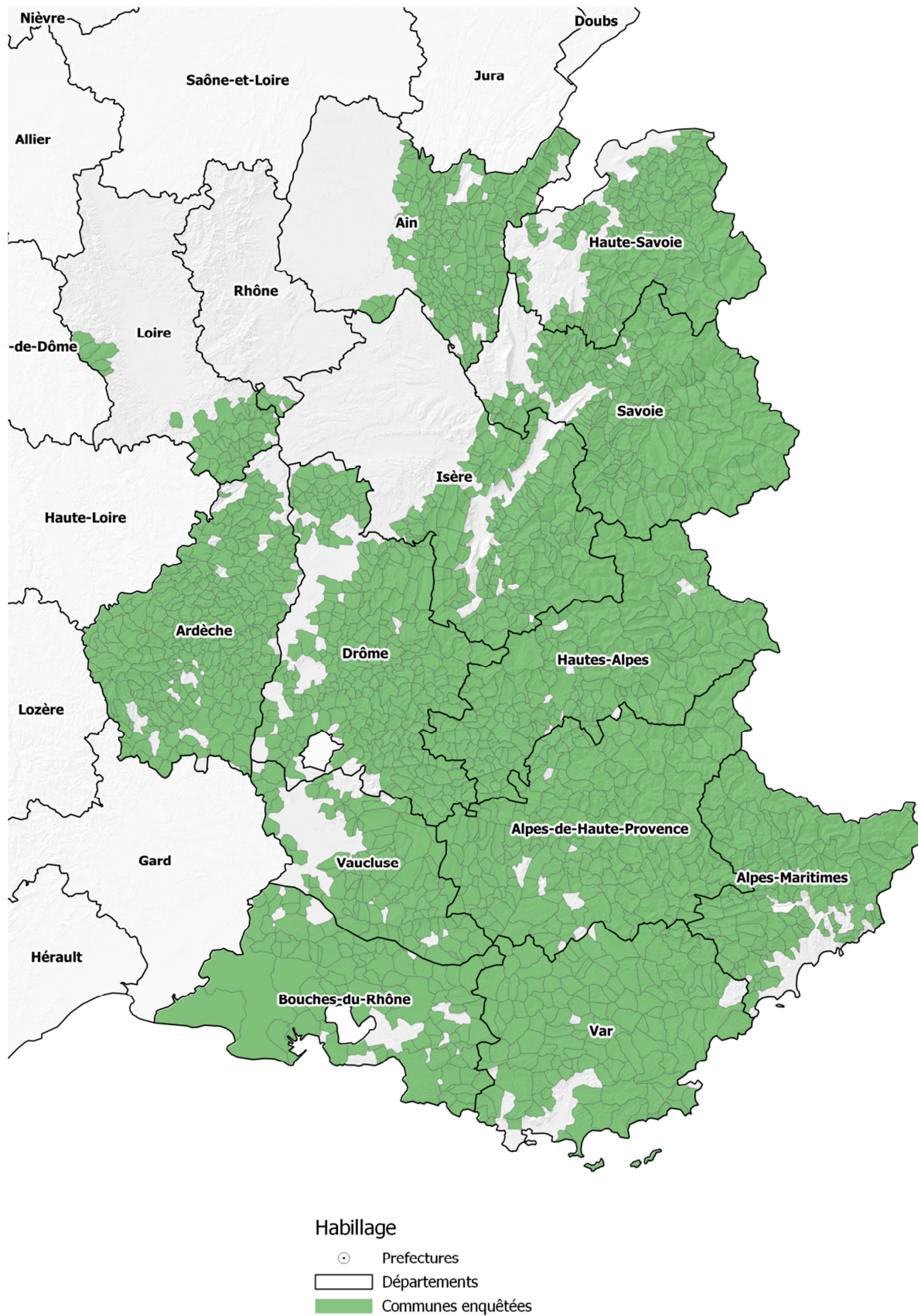
### **Avertissement :**

La méthodologie de l'enquête pastorale a été conçue pour la réalisation d'un travail à grande échelle dont l'objectif est de disposer d'éléments d'analyse et de synthèses territoriales, et non de collecter des données d'expertise à l'échelle de chaque unité de gestion pastorale recensée. Ainsi les informations collectées ne sont pas obligatoirement renseignées par les éleveurs ou groupements d'éleveurs utilisateurs de ces espaces pastoraux mais par des personnes ressources qui, même si elles connaissent bien le territoire, ne peuvent pas se porter garantes d'un niveau de précision suffisant pour en tirer des conclusions à l'échelle de chaque unité recensée. **Ces données n'ont donc pas de valeur réglementaire et ne peuvent pas être opposées aux données déclaratives des éleveurs.**

## **2.3. Les informations disponibles dans l'Enquête Pastorale**

On trouvera en **Annexe 1** la liste des variables disponibles dans la base de données Enquête Pastorale 2012/14 et en **Annexe 2** la liste des variables disponibles dans la base de données Enquête Pastorale 1996/97.





**Carte 1. Communes enquêtées lors de l'Enquête Pastorale 2012/14** (source : Irstea, Enquête Pastorale 2012/14)

### 3. Principaux points de vigilance pour les analyses

#### 3.1. Travailler sur des fichiers validés

Les bases de données des Enquêtes Pastorales 2012/14 et 1996/97 ont fait l'objet d'apurements successifs par Irstea pour corriger certaines incohérences. Pour les partenaires de l'Enquête Pastorale et les personnes / organismes qui ont signé la convention de mise à disposition des données<sup>6</sup>, il convient donc de se rapprocher d'Irstea (contact : frederic.bray@irstea.fr) pour vérifier que le fichier de travail est bien à jour.

#### 3.2. Le territoire d'étude : quelle maille géographique retenir ?

Compte tenu du mode de recueil des informations (collecte auprès de personnes-ressources), il est déconseillé d'effectuer des analyses à une échelle géographique trop fine (pas d'analyse à une échelle infra-communale ni même à l'échelle communale). En effet, pour des territoires communaux ou de la taille de quelques communes, il est préférable de se rapprocher du service pastoral concerné qui peut disposer d'informations plus fiables obtenues directement auprès des gestionnaires des unités pastorales.

#### 3.3. Des variables dont la fiabilité n'est pas assurée

Malgré les formations préalables et le soin apporté à la vérification des données, il a subsisté des erreurs de saisie ou des interprétations différentes selon les départements pour certaines variables ou trop d'informations incomplètes pour certaines variables en raison d'une méconnaissance des situations par la commission communale. Il est conseillé notamment d'éviter d'analyser certaines variables (ou des thématiques mettant en jeu ces variables) comme le nombre d'exploitations utilisatrices (EXPLOIT) pour les unités pastorales à fonction d'estive et les zones pastorales et les variables PENSION (prise en pension d'animaux sur l'UP), CIRCUIT (UP en circuit avec une autre UP) et PARC (conduite intégrale en parcs clôturés)<sup>7</sup> pour les UP à fonction d'estive.

#### 3.4. Éviter les doubles comptes

Au cours de la saison d'estive, plusieurs unités pastorales peuvent être utilisées par un même troupeau (cas d'UP dites « en circuit »). Si on ajoute les effectifs animaux pâturant ces UP, on compte plusieurs fois le même effectif estivé. Si on souhaite estimer les effectifs animaux estivés, il faut donc **se référer uniquement aux effectifs animaux déclarés au 15 juillet** (variables EF\_xy\_15J) et pas aux variables du type EF\_xy\_PAT.

De même, les personnes travaillant en alpage peuvent se trouver sur plusieurs alpages en circuit durant la saison d'estive. Pour limiter le risque de doubles comptes concernant le nombre de personnes travaillant en alpage (variables TRAVAIL et SALARIE), il est conseillé de restreindre l'analyse aux seules unités pastorales ayant des effectifs animaux au 15 juillet<sup>8</sup>.

#### 3.5. Analyse des évolutions par rapport à l'Enquête pastorale 1996/97

##### 3.5.1. Unités pastorales à fonction d'estive

Dans l'enquête 1996/97, **les unités pastorales analogues à celles recensées en 2012/14 correspondent aux catégories U1 (UP de [haute] altitude) et U2 (UP d'altitude moyenne)**<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Cf Convention relative à la définition des règles de gouvernance de la base de données des surfaces pastorales du Massif Alpin et des territoires pastoraux des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur entre les partenaires de sa réalisation de janvier 2014 (et son annexe 2 pour la convention de mise à disposition des données).

<sup>7</sup> Sans doute des différences d'interprétation sur la notion de conduite intégrale en parcs : ainsi, pour des alpages à vaches laitières, il arrive que les animaux soient en liberté pour le pâturage sur le quartier le plus haut (animaux « à la rage »).

<sup>8</sup> Des doubles comptes restent possibles si une même personne travaille sur plusieurs alpages ayant des animaux au 15 juillet, mais ces cas de figure sont sans doute relativement réduits.

<sup>9</sup> À la différence de 1996/1997, l'enquête pastorale 2012/14 autorise les situations d'UP à fonction d'estive avec un retour journalier des animaux au siège d'exploitation. Ce cas de figure représente seulement 36 UP (dont 31 avec des animaux



On évitera de comparer les surfaces pastorales issues des délimitations des UP, car le mode de délimitation des contours des UP n'a pas été systématiquement harmonisé entre les deux Enquêtes pastorales de 1996/97 et 2012/14. Ainsi le contour d'une même UP a pu avoir été ajusté et calqué sur les limites communales lors d'une des deux Enquêtes mais avoir été affiné (détourage de glaciers et pierriers) dans l'autre Enquête.

N.B. On limitera l'analyse des évolutions aux unités pastorales utilisées en 2012/14, car le recensement des UP abandonnées depuis 1996/97 n'a pas été effectué de façon exhaustive dans toutes les communes.

### **3.5.2. Zones pastorales**

Les Zones pastorales ont été définies pour l'Enquête Pastorale 2012/14 et il n'y a pas de définition équivalente en 1996/97<sup>10</sup>. **On ne pourra donc pas faire d'analyse d'évolution pour ce type d'espaces pastoraux.**

---

présents au 15 juillet) sur les 3 257 UP à fonction d'estive utilisées recensées en 2012/14. Pour des analyses d'évolution sur un territoire d'étude restreint, il sera cependant utile de vérifier si un biais peut provenir de ces UP avec retour journalier des animaux.

<sup>10</sup> Des similitudes peuvent exister entre certaines zones pastorales recensées en 2012/14 avec un questionnaire unique (EXPLOIT = 1) et des UP recensées en 1996/97 (notamment UP d'intersaison ou UP d'hivernage), mais cela impliquerait un travail d'appariement à une échelle territoriale fine (une à quelques communes).

## **4. Précisions complémentaires pour certaines analyses thématiques**

### **4.1. Les unités pastorales à fonction d'estive**

#### **4.1.1. Nombre et superficie des unités pastorales à fonction d'estive**

En principe, seules les UP d'une superficie supérieure à 10 ha ont été recensées. En fait, sur les 3 257 UP utilisées recensées en 2012/14, on dénombre 367 UP ayant moins de 10 ha (en particulier dans les deux départements savoyards et dans l'Ain). Dans l'Enquête pastorale 1996/97, aucune UP des catégories U1 et U2 n'a une superficie inférieure à 10 ha.

L'analyse de l'évolution du nombre d'UP peut être délicate : une UP recensée en 1996/97 a pu être scindée en deux UP en 2012/14 pour affiner un découpage en quartiers (exemple : UP mixte bovins + ovins en 1996/97 scindée en une UP spécialisée bovins et une autre spécialisée ovins).

N.B. cas des unités pastorales abandonnées ou inutilisées en 2012/14 : leur recensement n'a pas été effectué de façon exhaustive et on ne peut donc pas les analyser en termes d'évolution de surfaces pastorales. Selon la taille du territoire d'étude et de l'échantillon d'UP inutilisées qui en résulte, on pourrait envisager une analyse des motifs d'abandon, mais il faudrait alors restreindre l'analyse aux UP inutilisées après 1996 et établir une classification typologique des motifs d'abandon évoqués.

#### **4.1.2. Étage altitudinal des UP**

39 UP (en particulier dans la Drôme et l'Ardèche) ont été classées en Piémont (< 1 000 m d'altitude) voire en Plaine et Collines, ce qui peut introduire un biais dans les analyses d'évolution.

#### **4.1.3. Propriété**

Les informations disponibles en 2012/14 ne permettent pas de calculer, comme en 1996/97, les superficies par type de propriété, mais il est possible de raisonner en nombre d'UP et en surface moyenne des UP selon la nature de la propriété principale.

L'analyse des évolutions n'est guère possible (sauf à créer une variable spécifique dans l'EP 1996/97 analogue à la variable PROP\_TYPE1 de l'EP 2012/14 en fonction des proportions respectives des surfaces détenues par différents types de propriétaires, mais l'analyse ne porterait alors que sur l'évolution du nombre d'UP par type de propriété principale).

L'analyse de l'évolution du nombre d'UP gérées sous forme d'associations foncières pastorales (AFP) est possible, en mettant en regard les variables PROP\_REG (modalités AFPA et AFPL) de l'EP 2012/14 et GROUPEMNT (modalité 1) de l'EP 1996/97.

#### **4.1.4. Mode de faire-valoir dominant**

Les informations disponibles en 2012/14 ne permettent pas de calculer les superficies par mode de faire-valoir dominant, mais il est possible de raisonner en nombre d'UP et en surface moyenne des UP selon le mode de faire-valoir dominant.

L'analyse des évolutions en nombre d'UP est possible pour certains modes faire-valoir (variable FAIRE\_VAL1 en 2012/14), en particulier : conventions pluriannuelles de pâturage (NATJUR=2 dans l'EP 1996/97), faire-valoir direct ou propriété (FAIREVAL=1 en 1996/97), location par bail (FAIRE\_VAL1= BR ou BE en 2012/14 et NATJUR=3 en 1996/97).

#### **4.1.5 Gestionnaire pastoral de l'UP**

Pour le dénombrement des types d'utilisateurs pastoraux, il faut avoir à l'esprit que certains groupements pastoraux (par exemple) peuvent gérer simultanément plusieurs unités pastorales. On n'obtiendra donc pas le nombre de groupements pastoraux sur un territoire prédéfini en sommant les unités pastorales utilisées par des groupements pastoraux sur ce territoire. Mais on peut

raisonner en % des UP, des surfaces pastorales ou du cheptel estivé (effectif au 15 juillet) selon la nature du gestionnaire pastoral.

L'analyse des évolutions est possible pour les catégories suivantes : Groupement pastoral agréé (UTIL\_PASTO=GP en 2012/14 et NATUTIL=4 en 1996/97), autre forme de groupement (UTIL\_PASTO=GJ ou FAI en 2012/14 et NATUTIL= 3, 5 ou 6 en 1996/97), gestion individuelle (UTIL\_PASTO= IND ou SC en 2012/14 et NATUTIL= 1 ou 2 en 1996/97)

#### 4.1.6 Origine du gestionnaire pastoral de l'UP

En 2012/14, les seules modalités retenues pour l'origine du gestionnaire de l'UP sont : commune siège de l'UP (ORIGINE=COM) ou le n° du département (ou sigle du pays : CH, IT) dans les autres cas. Dans l'EP 1996/97 la modalité COMUTIL= 2 (origine : canton) était prévue, en revanche dans la modalité 4 (autre département), le département n'est pas identifié en 1996/97.

On peut donc effectuer les rapprochements indiqués dans le tableau 1.

**Tableau 1. Modalités comparables de l'origine du gestionnaire pastoral dans les enquêtes pastorales 1996/97 et 2012/14**

Modalités des variables	Enquête Pastorale 1996/97 Variable COMUTIL	Enquête Pastorale 2012/14 Variable ORIGINE
Commune siège de l'UP	1	COM
Même département que l'UP	2 ou 3	n° dpt = DEP
Autre département	4	n° dpt ≠ DEP
Italie	5	IT
Suisse	6	CH

#### 4.1.7. Nombre d'exploitations ayant des animaux pâturant sur l'UP (y compris exploitations donnant leurs animaux en pension)

À l'usage, il s'avère que cette variable EXPLOIT n'est pas fiable.

#### 4.1.8. Prise en pension d'animaux sur l'UP

La fiabilité de cette variable PENSION n'est pas assurée.

#### 4.1.9. Orientation animale principale de l'UP

La variable ESP\_DOM a été définie dans la base de données 2012/14 pour déterminer l'orientation animale principale de l'UP, mais le mode de détermination de cette variable (seuil de 80% des UGB totales estivées) a été laissé à l'appréciation des enquêteurs sans harmonisation du mode de calcul basé sur l'estimation des UGB.

Il est donc proposé une standardisation du mode de calcul selon les dispositions suivantes :

\* **Estimation des UGB** : nous nous basons sur la définition zootechnique et sur celle utilisée dans les recensements agricoles (UGB « aliments grossiers »<sup>11</sup>) (tableau 2).

Pour l'analyse des évolutions, on adoptera **les mêmes coefficients en 1996/97** pour les différentes catégories de cheptel recensées, mais il sera nécessaire de raisonner exclusivement par rapport aux **animaux présents au 15 juillet**, car les effectifs de cheptel pâturant sur l'UP ont été agrégés en 1996/97 (bovins + équins et ovins + caprins)<sup>12</sup>. Quelques ajustements sont nécessaires par rapport aux coefficients du tableau 2 : si le nombre cumulé de génisses + vaches laitières + vaches nourrices présentes au 15 juillet est différent (inférieur) du nombre total de bovins présents au 15 juillet sur l'UP, on applique le coefficient 1 pour VACLAI et le coefficient UGB de 0,75 pour l'effectif en nombre

<sup>11</sup> L'Unité Gros Bétail permet de comparer différentes catégories de cheptel herbivore selon leur consommation d'aliments grossiers (herbe et autres fourrages). Par exemple, une vache laitière = 1 UGB et une brebis = 0,15 UGB.

<sup>12</sup> Le code espèce attribué (cf. variables CODBEI et CODOC) permet de distinguer les espèces présentes mais ne règle pas des UP mixtes où coexistent bovins et équins ou ovins et caprins.

de têtes des autres bovins (ou bovins non laitiers) = TOTBOV-VACLAI (et on ne tient pas compte des effectifs GENISS et VACNOU).

**Tableau 2. Barème utilisé pour l'évaluation des UGB dans les enquêtes pastorales 1996/97 et 2012/14**

Catégorie d'animaux	Coefficient UGB adopté	Observations
Ovin	0,15	Coefficient Recensement Agricole (RA) 2010. Dans l'EP, la distinction est impossible entre brebis et agneaux : avec ce coefficient 0,15, on estime ainsi que les besoins des agneaux montés en alpage (tardons) sont analogues à ceux des brebis.
Caprin	0,17	Coefficient RA 2010
Vache laitière en production	1,00	Coefficient RA 2010
Vache allaitante ou vache laitière tarie	0,85	Coefficient RA 2010 pour vache allaitante
Génisse ou taurillon > 6 mois	0,70	Cf. coefficients RA 2010 : 0,8 pour génisse > 2 ans ; 0,6 pour génisse âgée entre 1 et 2 ans
Bovin (hors vache laitière en production)	0,75	Coefficient utilisé quand la distinction entre vaches (allaitante / tarie) et génisses / taurillons n'est pas connue.
Équin (ou asin)	0,80	Coefficient RA 2010 : 0,85 pour chevaux et poneys (ni animaux de selle ni animaux de course) ; 0,40 pour âne ou mulet
Autre espèce animale (non précisée)	0,40	Compromis entre différentes espèces possibles : lama (1 lama= 0,45 UGB), âne ou mulet (non comptabilisé dans la catégorie précédente), bison (1 cas d'alpage en Haute-Savoie). N.B. cette catégorie d'animaux n'existe pas dans l'EP 1996/97.

**\* Orientation (animale) de l'unité pastorale** : variable ORIENTATION créée pour rendre compte du degré de spécialisation des alpages (notion utilisée seulement pour l'EP 2012/14) (tableau 3).

**Tableau 3. Définition de l'orientation pastorale des UP à fonction d'estive**

code	Intitulé	Définition par rapport aux animaux pâturant	
O	UP spécialisée Ovins	%UGB ovins $\geq$ 80% des UGB totales	
C	spéc. Caprins	%UGB caprins $\geq$ 80% des UGB totales	
E	spéc. Équins – Asins	%UGB équins+ asins $\geq$ 80% des UGB totales	
B_vl	spéc. Bovins VL	%UGB bovins $\geq$ 80% des UGB totales	%UGB VL en prod. $\geq$ 80% des UGB Bovins
B_nl	spéc. Bovins non laitiers (autres que VL)		VL pâturant = 0
B_mix	spéc. Bovins VL + autres		autres cas
A	spéc. Autres	%UGB autres espèces $\geq$ 80% des UGB totales	
M	Troupeaux mixtes	Autres cas	

Pour la variable ORIENTATION, la référence aux effectifs pâturant (et pas aux seuls animaux présents au 15 juillet) permet de déterminer une orientation animale pour toutes les UP utilisées, y compris celles en circuit durant la saison d'estive (et pas seulement pour les UP avec présence d'animaux au 15 juillet). Ce mode de calcul n'est cependant pas accessible dans l'EP 1996/97 où seuls les animaux présents au 15 juillet sont définis précisément. On pourrait envisager, le cas échéant, d'appliquer cette démarche typologique en 2012/14 pour les effectifs animaux présents au 15 juillet en vue d'une comparaison des orientations des UP ayant des animaux au 15 juillet en 2012/14 et en 1996/97.

#### 4.1.10. Dates et durée d'utilisation

En 2012/14, les dates d'utilisation indiquées correspondent à la date de montée des premiers animaux (DATE\_DEB) et à la date de descente des derniers animaux (DATE\_FIN)<sup>13</sup>. La durée réelle d'utilisation (DUREE) doit donc être inférieure (s'il y a des périodes de non utilisation) ou égale à la durée D calculée = DATE\_FIN - DATE\_DEB + 1 jour. Dans les faits, cette variable DUREE n'est pas toujours renseignée ou est parfois supérieure à D calculée (!). Il est donc conseillé de déterminer D calculée même si on obtient ainsi une certaine surestimation de la durée réelle d'utilisation.

<sup>13</sup> alors que la description est beaucoup plus fine en 1996/97 (jusqu'à 8 périodes recensées avec les effectifs correspondants).

En 1996/97, il est possible de déterminer une date de montée des premiers animaux (DATEDEB) et une date de fin d'utilisation DATEFIN = date de descente des derniers animaux) à partir des informations relatives aux périodes d'utilisation JOURDEBi, MOISDEBi et JOURFINi, MOISFINi (i variant de 1 à 8).

#### **4.1.11. Modes de gardiennage**

En 2012/14, la variable CONDUITE rend compte des modes de gardiennage du troupeau estivé. Dans le cas de troupeaux mixtes (exemple vaches laitières + ovins ou génisses) fréquentant l'estive il est difficile de savoir si la modalité retenue pour cette variable s'applique bien aux deux troupeaux estivés.

Par rapport à l'EP 1996/97, la modalité gardiennage permanent (CONDUITE = GAR en 2012/14) correspond à  $ELVPERM + ENTPERM + SALPERM \geq 1$ .

#### **4.1.12. Traite et transformation en alpage**

\* **Traite en alpage** : En 2012/14, la présence de vaches laitières en production en alpage implique une activité de traite en alpage (sauf si retour journalier du troupeau au siège de l'exploitation). La variable TRAITE précise le type d'animaux concernés (exemple : lait de vache si TRAITE=B ou si TRAITE=M (mixte) et  $EF\_VL\_PAT > 0$ ).

En 1996/97, prendre les variables PROBOV, PROOV et PROCAP.

En-dehors du cas des vaches laitières, il est difficile de cerner avec précision les effectifs qui sont traits car les catégories ovins et caprins ne distinguent pas le cheptel de brebis laitières ni celui de chèvres laitières des autres animaux (mères allaitantes, jeunes...).

#### **\* Transformation sur l'alpage :**

En 2012/14, la nature du produit transformé n'est pas précisée (il s'agit sans doute quasi exclusivement de lait, transformé le plus souvent en fromages). En 1996/97, variables PROBOV, PROOV et PROCAP (modalités 2, 3 ou 4).

#### **4.1.13. Vente de produits et accueil en alpage**

Il ne paraît guère possible d'analyser des évolutions par rapport à 1996/97 car les définitions des variables sont légèrement différentes : en 1996/97, VENTEPL ne concerne que la vente de produits laitiers sur place alors que la variable VENTE en 2012/14 ne restreint pas la nature des produits vendus, TOURIST en 1996/97 ne concerne qu'une activité touristique rémunérée du responsable de l'UP alors que la variable ACCUEIL en 2012/14 ne préjuge pas d'une rémunération...

#### **4.1.14. Travail (salariné ou non) sur l'alpage**

Pour cette dimension travail, deux variables concernent le nombre de personnes travaillant sur l'alpage (TRAVAIL et SALARIE) et deux autres variables sont relatives au nombre de journées de travail (JOURS\_TRAV et JOURS\_SAL).

Nous avons déjà évoqué le risque de doubles comptes concernant les personnes. En revanche, ce risque est en principe évité pour le nombre de journées de travail qui peuvent donc être cumulées entre UP.

Pour étalonner le nombre de journées de travail (salariné ou non), on peut se référer à un équivalent temps plein (ETP) annuel, soit 1 ETP = 253 jours ouvrés en 2016 moins 25 jours de congés. En particulier dans le cas des alpages laitiers familiaux, il semble que la main-d'œuvre familiale bénévole (aide des parents,...) a été souvent délicate à évaluer et on peut considérer qu'il y a une certaine sous-estimation du travail en alpage.

Pour cette dimension travail, il n'y a pas vraiment d'analyse d'évolution possible par rapport à 1996/97. On pourrait seulement déterminer s'il existait en 1996/97 des salariés exerçant une tâche de gardiennage ( $SALPERM + SALMIT + SALLIB \geq 1$ )<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Des salariés pourraient être embauchés pour d'autres tâches, notamment la transformation fromagère.

#### 4.1.15. Effectifs animaux sur l'UP

En 2012/14, une distinction est faite entre effectifs pâturant sur l'UP (EF\_xy\_PAT) et effectifs présents au 15 juillet sur l'UP (EF\_xy\_15J).

Comme cela a déjà été souligné, l'analyse des évolutions ne doit porter que sur les effectifs présents au 15 juillet (variables VACLAI, VACNOU, GENISS, TOTBOV, OVINS, CAPRINS, EQUINS en nombre de têtes en 1996/97, pouvant éventuellement être transformées en UGB).

#### 4.1.16. Origine des animaux sur l'UP

C'est un thème important car il doit permettre de cerner les questions relatives à la transhumance.

En 2012/14, l'origine des animaux (COM = commune siège de l'UP, DEP = département siège de l'UP, EXT = autre département ou autre pays) n'est précisée que pour les animaux pâturant (et pas pour les animaux présents au 15 juillet). On peut cependant faire l'hypothèse qu'en règle générale l'origine des animaux ne diffère pas entre animaux pâturant et animaux présents au 15 juillet. On applique donc les mêmes coefficients de pondération en fonction des origines aux effectifs pâturant et aux effectifs présents au 15 juillet.

Pour une catégorie d'animaux xx donnée, les effectifs originaires d'un autre département ou d'un autre pays sont précisés (variable xx\_EXT) et l'EP 2012/14 indique les deux principaux départements concernés (DEP1\_xx et DEP2\_xx) mais sans préciser les effectifs correspondant à ces départements. Par simplification, quand il n'y a qu'un département mentionné (DEP2\_xx = N) les effectifs de la variable xx\_EXT sont affectés au département DEP1. Quand il y a deux départements extérieurs principaux mentionnés, la répartition des effectifs s'est faite sur les bases suivantes, issues des ratios constatés lors de l'enquête 1996/97 sur le massif des Alpes, soit :

- pour les ovins : 65% pour le 1<sup>er</sup> département et 35% pour le second ;
- bovins non laitiers (hors vaches laitières) : mêmes coefficients<sup>15</sup>.

Pour les analyses des évolutions portant sur la transhumance, une difficulté provient de l'agrégation en 1996/97 des effectifs de cheptels pâturant, ovins + caprins d'une part, bovins + équins d'autre part, dans le cas où ces espèces coexistent sur la même unité pastorale. La ventilation de l'effectif total entre l'une et l'autre espèce (exemple : ovins / caprins) est faite selon le prorata des effectifs présents au 15 juillet.

Exemple (se reporter à la liste des variables en Annexe 2) : Cas d'une UP en 1996/97 où la situation est la suivante pour la 1<sup>ère</sup> commune d'origine :

UP	1 <sup>ère</sup> commune d'origine						Effectifs au 15 juillet				
	UTIDEP1	UTICOM1	CODBE1	EFFBE1	CODOC1	EFFOC1	Bovins non laitiers (BNL)	VACLAI	OVINS	CAPRINS	EQUINS
73138002	73	138	9	54	4	46	78	45	0	46	4

#### Détermination des effectifs bovins et équins :

Si CODBE1= 1, alors VL1 (1<sup>ère</sup> commune d'origine) = EFFBE1\*VACLAI/(VACLAI + BNL), BNL1= EFFBE1\*BNL/(VACLAI + BNL) et EQ1=0

Si CODBE1= 8, alors VL1=0, BNL1= 0 et EQ1=EFFBE1

Si CODBE1=9, alors VL1=EFFBE1\*VACLAI/(VACLAI+BNL+EQUINS) et BNL1= EFFBE1\*BNL/(VACLAI+BNL+EQUINS) et EQ1=EFFBE1\*EQUINS/(VACLAI+BNL+EQUINS)

#### Détermination de l'origine des bovins et équins :

Si la 1<sup>ère</sup> commune d'origine est la même que la commune siège de l'UP (c'est le cas dans cet exemple), alors VLCOM1 = VL1, BNLCOM1 = BNL1, EQCOM1 = EQ1 [et ijDEP1=ijEXT1=0]

Si la 1<sup>ère</sup> commune d'origine est différente de la commune siège de l'UP mais se trouve dans le même département que l'UP, alors VLDEP1 = VL1, BNLDEP1 = BNL1, EQDEP1 = EQ1 [et ijCOM1=ijEXT1=0]

Si la 1<sup>ère</sup> commune d'origine est différente de la commune siège de l'UP mais se trouve dans un autre département (ou dans un autre pays) que le département de l'UP, alors VLEXT1 = VL1, BNLEXT1 = BNL1, EQEXT1 = EQ1 [et ijCOM1=ijDEP1=0]

<sup>15</sup> Pas de pondération pour les vaches laitières, car il n'y a pas de second département déclaré dans l'EP 2012/14 pour ce type d'animaux.

#### Détermination des effectifs ovins et caprins :

Si CODOC1= 2, alors OV1 (1<sup>ère</sup> commune d'origine) = EFOC1 et CA1=0

Si CODOC1= 4, alors OV1=0 et CA1=EFOC1

Si CODOC1=6, alors OV1=EFOC1\*OVINS/(OVINS+CAPRINS) et CA1= EFOC1\*CAPRINS/(OVINS+CAPRINS)

#### Détermination de l'origine des ovins et caprins :

Si la 1<sup>ère</sup> commune d'origine est la même que la commune siège de l'UP (c'est le cas dans cet exemple), alors OVCOM1 = OV1, CACOM1 = CA1 [et OVDEP1=CADEP1=OVEXT1=CAEXT1=0]

Si la 1<sup>ère</sup> commune d'origine est différente de la commune siège de l'UP mais se trouve dans le même département que l'UP, alors OVDEP1 = OV1, CADEP1 = CA1 [et OVCOM1=CACOM1=OVEXT1=CAEXT1=0]

Si la 1<sup>ère</sup> commune d'origine est différente de la commune siège de l'UP mais se trouve dans un autre département (ou dans un autre pays) que le département de l'UP, alors OVEXT1 = OV1, CAEXT1 = CA1 [et OVCOM1=CACOM1=OVDEP1=CADEP1=0]

#### ↳ Résultat pour la 1<sup>ère</sup> commune :

NUM	VL1	BNL1	EQ1	VLCOM1	BNLCOM1	EQCOM1	VLDEP1	BNLDEP1	EQDEP1	VLEXT1	BNLEXT1	EQEXT1
73138002	19,134	33,165	1,701	19,134	33,165	1,701	0	0	0	0	0	0

NUM	OV1	CA1	OVCOM1	CACOM1	OVDEP1	CADEP1	OVEXT1	CAEXT1
73138002	0	46	0	46	0	0	0	0

On somme ensuite pour l'ensemble des communes recensées (5 au maximum)

↳ on obtient les effectifs consolidés par type d'animaux pâturant et par origine (COM, DEP, EXT)

↳ on applique les ratios correspondants (%COM, %DEP, %EXT) aux effectifs d'animaux des mêmes catégories présents au 15 juillet.

## 4.2. Les zones pastorales

Les analyses en termes de nombre de ZP, de superficie (éventuellement corrigée par calcul sur SIG) – en particulier par rapport à la superficie totale du territoire étudié -, de saison(s) d'utilisation, d'étage altitudinal, de milieu dominant, de type d'animaux (et les croisements entre ces thématiques) peuvent présenter un intérêt particulier. On restera prudents sur les effectifs estimés en termes de charge animale maximale (surtout s'il y a plusieurs exploitations utilisatrices de la ZP) et on gardera à l'esprit que les effectifs présents au 15 juillet peuvent être peu significatifs si la ZP est surtout utilisée à d'autres saisons.

À l'instar de la catégorie UP à fonction d'estive, il peut être tenté de définir les zones pastorales selon leur fonction sous certaines conditions (encadré 1).

#### Encadré 1. Typologie des ZP selon leurs fonctions pastorales

Selon les saisons d'utilisation - variables PRINTEMPS (P), ÉTÉ (E), AUTOMNE (A), HIVER (H) - et selon le nombre d'exploitations utilisant la ZP (variable EXPLOIT), on peut classer les ZP en différentes fonctions ou logiques d'utilisation :

\* quand il n'y a qu'une seule exploitation utilisatrice (EXPLOIT=1) : fonction d'estive spécialisée (si l'été est la seule saison d'utilisation)<sup>16</sup>, estive étendue (E+A ou P+E), demi-saison (P+A ou P ou A), hivernage (H seul ou H+P ou A+H), une logique « sédentaire » (P+E+A+H ou P+E+A en montagne, l'hiver étant passé dans les bâtiments d'élevage), une logique « herbassier transhumant<sup>17</sup> » (utilisation toute l'année sauf l'été : P+A+H) ;

\* quand il y a plusieurs exploitations utilisatrices : fonction d'estive spécialisée (l'été est la seule saison d'utilisation), demi-saison (P+A ou P ou A), hivernage (H = seule saison d'utilisation) ; les autres situations sont plus délicates à interpréter car elles pourraient résulter de la juxtaposition de fonctions différentes selon les exploitations qui utilisent la même ZP à des saisons différentes (situations à classer en « indéterminé »)...

<sup>16</sup> Quand il n'y a qu'une seule exploitation, ce type de ZP pourrait être classé en UP à fonction d'estive - on en dénombre 110 sur l'ensemble du massif alpin, principalement dans les Alpes de Haute Provence (50) et les Hautes-Alpes (44), mais aussi dans le Vaucluse (7) - ; au-delà d'une exploitation utilisatrice, cela dépend s'il y a un gestionnaire unique (information non disponible).

<sup>17</sup> L'appellation « transhumant » est à nuancer car le troupeau peut aussi monter en été sur une estive locale.



Les remarques faites à propos des UP à fonction d'estive et relatives à la nature de la propriété principale et au mode de faire-valoir dominant sont valables pour les ZP.

On peut définir les types d'animaux majoritairement présents sur la ZP à partir des combinaisons de variables TYPE1, TYPE2 et TYPE3, mais il faut garder à l'esprit que la fiabilité des informations est difficile à garantir quand il y a un nombre important d'exploitations utilisatrices de la ZP (d'autant que la fiabilité de la variable EXPLOIT dès qu'il y a plusieurs exploitations n'est pas assurée).

On évitera en principe d'amalgamer les données concernant les UP à fonction d'estive et les données relatives aux ZP (avec deux exceptions cependant : cumul possible des surfaces en UP à fonction d'estive et des surfaces en ZP pour estimer l'importance des espaces pastoraux dans la superficie totale du territoire étudié et cumul possible des effectifs présents au 15 juillet dans les UP à fonction d'estive et dans les ZP pour évaluer les effectifs animaux estivés sur des espaces pastoraux dans le territoire étudié).

## 5. Un exemple de cadre d'analyse sur un territoire d'étude

Le rapport d'analyse des principaux résultats de l'Enquête Pastorale 2012/14 à l'échelle du massif alpin fournit un exemple de cadre d'analyse<sup>18</sup>.

### 5.1. L'importance du domaine pastoral sur le territoire d'étude

Il s'agit dans ce chapitre de présenter une synthèse très succincte des principaux chiffres-clés dans les domaines suivants : espace géographique couvert par les surfaces pastorales, importance économique et sociale (production, emplois), multifonctionnalité des espaces pastoraux.

On pourra ainsi mobiliser les informations suivantes :

\* superficie du territoire couverte par des UP à fonction d'estive et des ZP (exemple de ratio : surface pastorale (UP + ZP)/surface du territoire)

\* des espaces de production : effectifs animaux estivés au 15 juillet qu'on cherchera à rapprocher de sources statistiques comme le recensement agricole 2010<sup>19</sup>).

\* importance des emplois directement générés par l'activité pastorale (concerne uniquement les UP à fonction d'estive).

\* des espaces multifonctionnels supports d'enjeux environnementaux : croiser les données saisies sur SIG (contours des Up et des ZP) avec différentes sources : Zones Natura 2000 et Réserves Naturelles, périmètres de protection des captages d'eau, zones de défense des forêts contre les incendies, contrats MAE souscrits (information disponibles dans les bases de données UP et ZP),...

\* des espaces supports de multiusage : croisements avec des sources IGN relatives aux sentiers et chemins carrossables, à la source Irstea sur les domaines skiabiles,...

### 5.2. Les unités pastorales à fonction d'estive

Approche en termes de nombre d'UP<sup>20</sup>, de superficie, de caractéristiques physiques (par exemple selon l'étagement altitudinal), de propriété principale, importance des AFP, des conventions pluriannuelles de pâturage et des modes de location a priori précaires (et analyse des évolutions par rapport à l'EP 1996/97).

Le poids des groupements pastoraux (en % des UP, de la surface ou du cheptel estivé) et leur origine.

Le cheptel estivé : catégories d'animaux et effectifs, évolutions

Orientation animale des UP

La transhumance : % des animaux estivés (exprimés en UGB) selon l'origine (commune siège de l'UP, même département, autre département ou pays), analyse de l'origine géographique des animaux estivés.

Dates et durée d'utilisation des UP à fonction d'estive

Activités sur l'alpage : traite et transformation, vente de produits et accueil

Conduite de l'alpage : gardiennage, conduite en parcs, fauche,

Travail en alpage : raisonner par exemple en équivalents temps plein (ETP) pour le nombre de journées de travail et en nombre de personnes travaillant dans les alpages (base : alpages avec animaux présents au 15 juillet), croisements avec la nature des animaux et la taille du troupeau estivé.

---

<sup>18</sup> Cf. :

Dobremez L., Bray F., Borg D., 2016. Principaux résultats de l'Enquête Pastorale 2012-2014 dans le massif des Alpes. Irstea UR DTM, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam), Association drômoise d'économie montagnarde (ADEM), Fédération des alpages de l'Isère (FAI), Société d'économie alpestre de Savoie, Société d'économie alpestre de Haute-Savoie, Suaci Montagn'Alpes, juillet 2016, 81 p. + annexes.

<sup>19</sup> Le recensement agricole 2010 a, pour la 1<sup>ère</sup> fois, essayé d'approcher le cheptel géré par des structures collectives, mais la fiabilité des informations collectées s'avère délicate et un travail approfondi mériterait d'être mené pour croiser les informations issues du RA 2010 et celles provenant de l'Enquête Pastorale.

<sup>20</sup> Optionnel : analyse des motifs d'abandon (si taille de l'échantillon suffisante)

Des approfondissements peuvent être envisagés en fonction de la nature des animaux estivés (alpages / estives à ovins, à vaches laitières,...). On trouvera également dans le rapport cité ci-dessus des propositions de typologies multicritères qui permettent de caractériser davantage la diversité des situations rencontrées dans le territoire étudié. Ces typologies sont basées sur les critères suivants :

- catégories d'animaux estivés (ovins, vaches laitières en production, autres bovins) ;
- la nature du gestionnaire de l'alpage : collectif (COL) ou individuel<sup>21</sup> (IND)
- l'origine des troupeaux pâturant en estive pour la catégorie d'animaux considérée :
  - \* origine communale (COM) : si les animaux originaires de la commune  $\geq 66,7\%$  des animaux estivés (dans la catégorie considérée) ;
  - \* origine du département (DEP) : si les animaux originaires du même département (hors commune siège de l'alpage)  $\geq 66,7\%$  des animaux estivés ;
  - \* transhumant extérieur (EXT) : si les animaux extérieurs  $\geq 66,7\%$  des animaux estivés ;
  - \* origine mixte (MIX) : autres cas.
- les effectifs estivés<sup>22</sup>.

### 5.3. Les zones pastorales

Approche en termes de nombre de ZP, de superficie, de caractéristiques physiques (par exemple selon l'étagement altitudinal), de diversité des milieux pâturés, de propriété principale, de types d'animaux principaux, de saisons d'utilisation et de fonctions pour les exploitations utilisatrices (et croisement avec les types d'animaux et les milieux dominants).

L'analyse du caractère multifonctionnel et du multiusage des espaces pastoraux peut être déclinée spécifiquement pour les UP à fonction d'estive d'une part et pour les ZP d'autre part.

---

<sup>21</sup> Y compris les cas où plusieurs éleveurs utilisent l'alpage mais sans coordination.

<sup>22</sup> Ainsi, à titre d'exemple pour un alpage avec ovins, le type codé IND.DEP.>=300 correspond à un *Alpage conduit par un gestionnaire individuel avec troupeaux principalement issus du département et plus de 300 ovins estivés*



## ANNEXE 1 :

### Structure des deux fichiers relatifs aux Unités Pastorales à fonction spécialisée d'estive et aux Zones Pastorales recensées dans le cadre de l'Enquête Pastorale 2012/14

#### 1. « UP à fonction spécialisée d'estive »

Intitulé du Champ	Type	Définition	Précisions modalités de codage
<b>CODEUP</b>	Texte	<b>Identifiant de l'Unité Pastorale</b>	« UP »+ Code INSEE Dpt + Code INSEE commune + N°UP à 2 chiffres (Ex: UP0416201)
<b>INSEEDEP</b>	Texte	<b>Code INSEE du département auquel se rattache l'UP</b> (en général, département disposant de la surface principale de l'UP, mais la décision d'affectation revient à l'enquêteur)	Code INSEE Dpt Ex : 04 ; 26...
<b>INSEECOM</b>	Texte	<b>Code INSEE de la commune à laquelle se rattache l'UP</b> (en général, commune disposant de la surface principale de l'UP mais la décision d'affectation revient à l'enquêteur)	Code INSEE département + Code INSEE commune Ex : 73050
<b>NOM1</b>	Texte	<b>Nom courant attribué à l'UP</b>	Texte
<b>NOM2</b>	Texte	<b>2<sup>ème</sup> Nom</b> attribué à l'UP et figurant sur le fond carto IGN Scan 25.	Texte
<b>SURFACE</b>	Réel simple	<b>Surface totale de l'UP en ha</b> Calcul automatique SIG en projection à plat	Calcul automatique carto
<b>SURF_MNT</b>	Réel simple	<b>Surface totale réelle de l'UP en ha</b> , issue d'un calcul automatique avec modèle numérique de terrain.	Calcul automatique carto avec MNT. Réalisation Cemagref
<b>ETAGE_ALT</b>	Texte	<b>Etage altitudinal de la surface principale de l'UP</b> , par appréciation visuelle carto. 2 options : - Haute Montagne : >1800m (étages subalpin et alpin) - Moyenne Montagne : 1000m < > 1800m (étage montagnard)	<b>HM</b> : Haute Montagne <b>MM</b> : Moyenne montagne
<b>PROP_TYPE1</b>	Texte	<b>Nature de la propriété principale</b> Type de propriété dominante sur l'UP : s'évalue en fonction du nombre d'ha approximatif de chaque type de propriété.	<b>DOM</b> : Etat <b>COM</b> : Communal <b>CT</b> : Autres Collectivités Territoriales et EPCI <b>PRI</b> : Privé <b>AUT</b> : Autre
<b>PROP_TYPE2</b>	Texte	<b>Nature du 2<sup>ème</sup> type de propriété dominant sur l'UP</b>	<b>DOM</b> : Etat <b>COM</b> : Communal <b>CT</b> : Autres Collectivités Territoriales et EPCI <b>PRI</b> : Privé <b>AUT</b> : Autre <b>N</b> : Pas de 2 <sup>ème</sup> type de propriété
<b>PROP_TYPE3</b>	Texte	<b>Nature du 3<sup>ème</sup> type de propriété dominant sur l'UP</b>	<b>DOM</b> : Etat <b>COM</b> : Communal <b>CT</b> : Autres Collectivités Territoriales et EPCI <b>PRI</b> : Privé <b>AUT</b> : Autre <b>N</b> : Pas de 3 <sup>ème</sup> type de propriété
<b>PROP_REG</b>	Texte	<b>Nature du regroupement de propriétés</b> dans laquelle l'UP est éventuellement comprise pour	<b>AFPA</b> : AFP autorisé <b>AFPL</b> : AFP libre

		toute ou partie. On entend un regroupement de propriétés au sens d'un regroupement de comptes propriétaires.	<b>AUT</b> : Autre association syndicale de propriétés <b>N</b> : Pas de regroupement
<b>FAIRE_VAL1</b>	Texte	<b>Nature du mode de faire valoir dominant sur l'UP</b> On considère comme mode de faire valoir dominant celui qui s'applique sur le plus grand nombre d'ha de l'unité pastorale, par rapport aux autres modes de faire valoir.	<b>PRO</b> : Propriété <b>CPP</b> : Convention Pluriannuelle de Pâturage <b>BR</b> : Bail rural <b>BE</b> : Bail environnemental <b>VER</b> : Verbal <b>HER</b> : Vente d'herbe <b>USA</b> : Droit d'usage <b>AUT</b> : Autre
<b>FAIRE_VAL2</b>	Texte	<b>Nature du 2<sup>ème</sup> mode de faire valoir dominant sur l'UP</b>	<b>PRO</b> : Propriété <b>CPP</b> : Convention Pluriannuelle de Pâturage <b>BR</b> : Bail rural <b>BE</b> : Bail environnemental <b>VER</b> : Verbal <b>HER</b> : Vente d'herbe <b>USA</b> : Droit d'usage <b>AUT</b> : Autre <b>N</b> : Aucun
<b>FAIRE_VAL3</b>	Texte	<b>Nature du 3<sup>ème</sup> mode de faire valoir dominant sur l'UP</b>	<b>PRO</b> : Propriété <b>CPP</b> : Convention Pluriannuelle de Pâturage <b>BR</b> : Bail rural <b>BE</b> : Bail environnemental <b>VER</b> : Verbal <b>HER</b> : Vente d'herbe <b>USA</b> : Droit d'usage <b>AUT</b> : Autre <b>N</b> : Aucun
<b>USAGE</b>	Texte	<b>L'UP est-elle utilisée pour le pâturage de troupeaux</b> , l'année de l'enquête ? (année de l'enquête = année de référence des données) Si <b>NON</b> : préciser uniquement « DERN_USAGE » et « MOTIF », puis les métadonnées en fin de table. Si <b>OUI</b> : Poursuivre à partir de « UTIL_PASTO »	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>DERN_USAGE</b>	Texte	<b>Si l'UP n'est pas utilisée l'année de l'enquête, préciser l'année de sa dernière utilisation pour le pâturage de troupeaux</b>	Année
<b>MOTIF</b>	Texte	<b>Motif de non utilisation de l'UP depuis la dernière année d'utilisation</b> , le cas échéant (Texte libre : arrêt d'activité, prédation, problème d'accès ou d'équipements...)	Commentaire libre
<b>UTIL_PASTO</b>	Texte	<b>Nature de l'utilisateur pastoral</b> (on entend par utilisateur le responsable sur l'UP du ou des troupeaux utilisateurs de l'UP, encore appelé gestionnaire pastoral de l'UP). <i>Attention : Les prises en pension entre dans la catégorie exploitation individuelle.</i>	<b>GP</b> : Groupement Pastoral <b>GJ</b> : Autre Groupe d'éleveurs Juridiquement constitués <b>FAI</b> : Collectif de fait sans statut juridique <b>IND</b> : Exploitation individuelle (dont GAEC et pensions) <b>SC</b> : Plusieurs utilisateurs individuels Sans Coordination
<b>ORIGINE</b>	Texte	<b>Origine du gestionnaire pastoral s'il s'agit d'un individuel identifié ou d'un collectif</b>	<b>COM</b> : siège sur la commune de l'UP

		<b>structuré :</b> - Siège de l'exploitation si gestionnaire individuel - Siège du Président si collectif structuré	N° Département si hors commune (38, 04, 13...) N : Non renseigné
<b>EXPLOIT</b>	Entier court	<b>Nombre d'exploitations agricoles ayant des animaux pâturant sur cette UP</b> (dont les exploitations laissant simplement leurs animaux en pension) 1 GAEC = 1 exploitation	Nombre d'exploitations agricoles
<b>PENSION</b>	Texte	<b>Des animaux sont-ils pris en pension</b> par le gestionnaire pastoral ?	O = Oui N = Non
<b>ESP_DOM</b>	Texte	<b>Orientation animale principale de l'UP</b> On pourra considérer une orientation principale si l'effectif en UGB est supérieur à environ 80% de l'effectif total. Sinon « Mixte ».	O : Ovins B : Bovins C : Caprins E : Equin-Asins A : Autres M : Mixte
<b>DATE_DEB</b>	Date	<b>Date de montée des premiers animaux sur l'UP</b> (Toutes espèces et tous types d'animaux confondus)	Date (jj/mm/aaaa)
<b>DATE_FIN</b>	Date	<b>Date de descente des derniers animaux de l'UP</b> (Toutes espèces et tous types d'animaux confondus) S'il y a plusieurs séquences de pâturage, on prendra la date de descente de la dernière séquence.	Date (jj/mm/aaaa)
<b>DUREE</b>	Entier court	<b>Nombre de jours de présence d'animaux sur l'UP</b> (indépendamment des tris d'animaux et des différentes espèces potentiellement présentes) Nombre de jours pendant lesquels l'UP accueille des animaux. S'il y a plusieurs séquences de présence d'animaux, on fera la somme des jours des différentes séquences.	Nombre de jours
<b>RETOUR</b>	Texte	<b>Le troupeau pâturant sur cette UP retourne-t-il tous les jours sur le siège d'exploitation ?</b>	O = Oui N = Non
<b>CIRCUIT</b>	Texte	<b>Tout ou partie du troupeau utilise-t-il une autre unité pastorale au cours de sa durée totale d'estive ?</b>	O = Oui N = Non
<b>CONDUITE</b>	Texte	<b>Mode de conduite du troupeau sur l'UP :</b> - Gardiennage permanent = Présence d'un berger vacher toute la journée ou aux moments clefs du pâturage de la journée - Visite quotidienne = Passage d'une personne au moins une fois par jour au troupeau - Visite hebdomadaire = Passage d'une personne au moins une fois par semaine - Sans gardiennage ni visite hebdomadaire	<b>GAR :</b> Gardiennage permanent <b>QUO :</b> Visite quotidienne <b>HEB :</b> Visite hebdomadaire <b>SVH :</b> Sans Visite Hebdomadaire
<b>PARC</b>	Texte	<b>Y-a-t-il une conduite intégrale du troupeau en parc clôturé ?</b> Conduite intégrale en parc clôturé = la logique de conduite du troupeau se fait par le passage d'un parc à un autre sur l'ensemble de la période d'utilisation de l'unité pastorale. Attention : une grande UP uniquement clôturée sur ses limites n'est pas considérée comme une conduite en parc.	O = Oui N = Non
<b>FAUCHE</b>	Texte	<b>Y-a-t-il une pratique de fauche partielle et / ou occasionnelle sur l'UP ?</b>	O = Oui N = Non



<b>TRAITE</b>	Texte	<b>Quelle activité de traite y-a-t-il sur l'UP ?</b>	<b>O</b> : Ovins <b>B</b> : Bovins <b>C</b> : Caprins <b>M</b> : Mixte <b>N</b> : Aucune
<b>TRANSFORM</b>	Texte	<b>Y a-t-il une activité de transformation sur l'UP ?</b> Présence de l'atelier de transformation sur l'UP	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>VENTE</b>	Texte	<b>Le gestionnaire pastoral pratique-t-il sur l'UP de la vente de produits issus de son (ses) exploitation(s) agricole(s) ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>ACCUEIL</b>	Texte	<b>Le gestionnaire pastoral pratique-t-il de l'accueil de public sur l'UP ?</b> Ponctuellement ou de façon régulière : hébergement, restauration, découverte de l'alpage, classes vertes...	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>TRAVAIL</b>	Entier court	<b>Nombre total de personnes travaillant sur l'UP</b> , tous statuts confondus (salarié, éleveur, aide, bénévole...), pour la gestion du troupeau et de l'alpage, et la conduite des autres activités recensées sur l'alpage (en incluant les travaux ponctuels et les corvées : clôture, tris...) <i>Y compris les aides bergers embauchés dans le cadre d'un contrat prédation</i>  On compte donc tous les travailleurs même s'ils ne sont présents qu'à temps partiel (1 jour par semaine, ½ temps...) ou s'ils ne viennent que quelques jours pour des travaux ponctuels.	Nombre de personnes
<b>JOURS_TRAV</b>	Entier court	<b>Nombre de journées total de travail sur la période d'utilisation de l'unité pastorale.</b> = somme du nombre de jours de travail de chaque travailleur enregistré au champ « TRAVAIL » sur l'ensemble de la durée d'utilisation de l'UP	Nombre de jours
<b>SALARIE</b>	Entier court	<b>Nombre de salariés travaillant sur l'UP</b> , pour la gestion du troupeau et de l'alpage, et la conduite des autres activités recensées sur l'alpage.  <i>Y compris les aides-bergers embauchés dans le cadre d'un contrat prédation</i>	Nombre de salariés
<b>JOURS_SAL</b>	Entier court	<b>Nombre de journées total de travail des salariés sur la période d'utilisation de l'unité pastorale.</b> = somme du nombre de jours de travail de chaque salarié enregistré au champ « SALARIE » sur l'ensemble de la durée d'utilisation de l'UP	Nombre de jours
<b>PHAE</b>	Texte	<b>Un contrat PHAE est-t-il signé sur l'UP pour l'année en cours ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>MAE</b>	Texte	<b>Un contrat MAET est-t-il signé pour l'année en cours ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>SURF_MAE</b>	Réel simple	<b>Surface contractualisée en MAET sur l'UP</b> (en ha)	Surface
<b>EF_OV_PAT</b>	Entier court	<b>Effectif ovins pâturant sur l'UP</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus (mères, jeunes, mâles, allaitants et laitiers). Au maximum de l'effectif.	Effectif
<b>EF_CA_PAT</b>	Entier	<b>Effectif caprins pâturant sur l'UP</b> , en nombre	Effectif

	court	de têtes, tous animaux confondus (mères, jeunes, mâles, allaitants et laitiers). Au maximum de l'effectif	
<b>EF_VL_PAT</b>	Entier court	<b>Effectif vaches laitières en production pâturent sur l'UP</b> , en nombre de têtes Au maximum de l'effectif	Effectif
<b>EF_VAT_PAT</b>	Entier court	<b>Effectif vaches allaitantes et vaches tarées pâturent sur l'UP</b> , en nombre de têtes (= toutes les vaches autres que les vaches laitières en production) Au maximum de l'effectif	Effectif
<b>EF_GT_PAT</b>	Entier court	<b>Effectif génisses et taurillons (&gt; 6 mois) pâturent sur l'UP</b> , en nombre de têtes (les veaux de moins de 6 mois ne sont pas comptabilisés). Au maximum de l'effectif	Effectif
<b>EF_BNL_PAT</b>	Entier court	<b>Effectif total bovins hors vaches laitières en production pâturent sur l'UP</b> , en nombre de têtes (= EF_VAT_PAT + EF_GT_PAT) Au maximum de l'effectif <i>A ne remplir que si l'on ne dispose pas du détail des effectifs des deux catégories.</i>	Effectif
<b>EF_EQ_PAT</b>	Entier court	<b>Effectif équins et asins pâturent sur l'UP</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus. Au maximum de l'effectif	Effectif
<b>EF_AU_PAT</b>	Entier court	<b>Effectif autres espèces animales pâturent sur l'UP</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus. Au maximum de l'effectif	Effectif
<b>EF_OV_15J</b>	Entier court	<b>Effectif ovins au 15 juillet</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus (mères, jeunes, mâles, allaitants et laitiers).	Effectif
<b>EF_CA_15J</b>	Entier court	<b>Effectif caprins au 15 juillet</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus (mères, jeunes, mâles, allaitants et laitiers)	Effectif
<b>EF_VL_15J</b>	Entier court	<b>Effectif vaches laitières en production au 15 juillet</b> , en nombre de têtes	Effectif
<b>EF_VAT_15J</b>	Entier court	<b>Effectif vaches allaitantes et vaches tarées au 15 juillet</b> , en nombre de têtes (= toutes les vaches autres que les vaches laitières en production)	Effectif
<b>EF_GT_15J</b>	Entier court	<b>Effectif génisses et taurillons (&gt; 6 mois) au 15 juillet</b> , en nombre de têtes Les veaux de moins de 6 mois ne sont pas comptabilisés.	Effectif
<b>EF_BNL_15J</b>	Entier court	<b>Effectif total bovins hors vaches laitières en production au 15 juillet</b> , en nombre de têtes (= EF_VAT_15J + EF_GT_15J) <i>A ne remplir que si l'on ne dispose pas du détail des effectifs des deux catégories.</i>	Effectif
<b>EF_EQ_15J</b>	Entier court	<b>Effectif équins / asins au 15 juillet</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus	Effectif
<b>EF_AU_15J</b>	Entier court	<b>Effectif autres espèces animales au 15 juillet</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus	Effectif
<b>OV_COM</b>	Entier court	<b>Effectif des ovins issus d'exploitations ayant leurs sièges sur la commune de l'UP</b> (tous animaux confondus)	Effectif
<b>OV_DEP</b>	Entier court	<b>Effectif des ovins issus d'exploitations dont le siège est en dehors de la commune de l'UP mais sur le département de l'UP</b> (tous animaux confondus)	Effectif
<b>OV_EXT</b>	Entier	<b>Effectif des ovins issus d'exploitations dont le</b>	Effectif

	court	<b>siège est en dehors du département de l'UP</b> (tous animaux confondus)	
DEP1_OV	Texte	<b>Principal département dont sont originaires les troupeaux ovins de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
DEP2_OV	Texte	<b>2ème département dont sont principalement originaires les troupeaux ovins de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
CA_COM	Entier court	<b>Effectif des caprins issus d'exploitations ayant leurs sièges sur la commune de l'UP</b> (tous animaux confondus)	Effectif
CA_DEP	Entier court	<b>Effectif des caprins issus d'exploitations dont le siège est en dehors de la commune de l'UP mais sur le département de l'UP</b> (tous animaux confondus)	Effectif
CA_EXT	Entier court	<b>Effectif des caprins issus d'exploitations dont le siège est en dehors du département de l'UP</b> (tous animaux confondus)	Effectif
DEP1_CA	Texte	<b>Principal département dont sont originaires les troupeaux caprins de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
DEP2_CA	Texte	<b>2ème département dont sont principalement originaires les troupeaux caprins de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
VL_COM	Entier court	<b>Effectif des vaches laitières <u>en production</u> issues d'exploitations ayant leurs sièges sur la commune de l'UP</b>	Effectif
VL_DEP	Entier court	<b>Effectif des vaches laitières <u>en production</u> issues d'exploitations dont le siège est en dehors de la commune de l'UP mais sur le département de l'UP</b>	Effectif
VL_EXT	Entier court	<b>Effectif des vaches laitières <u>en production</u> issues d'exploitations dont le siège est en dehors du département de l'UP</b>	Effectif
DEP1_VL	Texte	<b>Principal département dont sont originaires les troupeaux de vaches laitières <u>en production</u> de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
DEP2_VL	Texte	<b>2ème département dont sont principalement originaires les troupeaux de vaches laitières <u>en production</u> de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
VAT_COM	Entier court	<b>Effectif des vaches allaitantes + vaches tarées issues d'exploitations ayant leurs sièges sur la commune de l'UP</b>	Effectif
VAT_DEP	Entier court	<b>Effectif des vaches allaitantes + vaches tarées issues d'exploitations dont le siège est en dehors de la commune de l'UP mais sur le département de l'UP</b>	Effectif
VAT_EXT	Entier court	<b>Effectif des vaches allaitantes + vaches tarées issues d'exploitations dont le siège est en dehors du département de l'UP</b>	Effectif
DEP1_VAT	Texte	<b>Principal département dont sont originaires les troupeaux de vaches allaitantes et vaches</b>	- N° département (04, 13, 26...)

		<b>taries de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- « N » : Aucun
DEP2_VAT	Texte	<b>2ème département dont sont principalement originaires les troupeaux de vaches allaitantes et vaches taries de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
GT_COM	Entier court	<b>Effectif des génisses et taurillons (&gt;6 mois) issus d'exploitations ayant leurs sièges sur la commune de l'UP</b>	Effectif
GT_DEP	Entier court	<b>Effectif des génisses et taurillons (&gt;6 mois) issus d'exploitations dont le siège est en dehors de la commune de l'UP mais sur le département de l'UP</b>	Effectif
GT_EXT	Entier court	<b>Effectif des génisses et taurillons (&gt;6 mois) issus d'exploitations dont le siège est en dehors du département de l'UP</b>	Effectif
DEP1_GT	Texte	<b>Principal département dont sont originaires les troupeaux de génisses et taurillons de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
DEP2_GT	Texte	<b>2ème département dont sont principalement originaires les troupeaux de génisses et taurillons de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
BNL_COM	Entier court	<b>Effectif des bovins hors vaches laitières en production issus d'exploitations ayant leurs sièges sur la commune de l'UP</b> <i>A ne remplir que si l'on ne dispose pas du détail des origines des deux catégories.</i>	Effectif
BNL_DEP	Entier court	<b>Effectif des bovins hors vaches laitières en production issus d'exploitations dont le siège est en dehors de la commune de l'UP mais sur le département de l'UP</b> <i>A ne remplir que si l'on ne dispose pas du détail des origines des deux catégories.</i>	Effectif
BNL_EXT	Entier court	<b>Effectif des bovins hors vaches laitières en production issus d'exploitations dont le siège est en dehors du département de l'UP</b> <i>A ne remplir que si l'on ne dispose pas du détail des origines des deux catégories.</i>	Effectif
DEP1_BNL	Texte	<b>Principal département dont sont originaires les troupeaux de bovins hors vaches laitières en production de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP) <i>A ne remplir que si l'on ne dispose pas du détail des origines des deux catégories.</i>	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
DEP2_BNL	Texte	<b>2ème département dont sont principalement originaires les troupeaux de bovins hors vaches laitières en production de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP) <i>A ne remplir que si l'on ne dispose pas du détail des origines des deux catégories.</i>	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
EQ_COM	Entier court	<b>Effectif des équins / asins issus d'exploitations ayant leurs sièges sur la commune de l'UP</b> (tout animaux confondus)	Effectif

<b>EQ_DEP</b>	Entier court	<b>Effectif des équins / asins issus d'exploitations dont le siège est en dehors de la commune de l'UP mais sur le département de l'UP</b> (tout animaux confondus)	Effectif
<b>EQ_EXT</b>	Entier court	<b>Effectif des équins / asins issus d'exploitations dont le siège est en dehors du département de l'UP</b> (tout animaux confondus)	Effectif
<b>DEP1_EQ</b>	Texte	<b>Principal département dont sont originaires les troupeaux équins / asins de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
<b>DEP2_EQ</b>	Texte	<b>2ème département dont sont principalement originaires les troupeaux équins / asins de l'UP</b> (En dehors du département auquel appartient l'UP)	- N° département (04, 13, 26...) - « N » : Aucun
<b>ANNEE_REF</b>	Texte	<b>Année de référence de validité des données collectées</b> Correspond à l'année des pratiques enregistrées.	Année
<b>SOURCE</b>	Texte	<b>Nom de l'organisme ayant collecté les données</b>	Texte
<b>ENQUETEUR</b>	Texte	<b>Initiales de l'enquêteur</b> (Prénom Nom)	Texte
<b>ID_SOURCE</b>	Texte	<b>Code attribué à cette même UP par l'organisme pastoral territorial dans sa base de données</b> Le cas échéant	Chiffres et lettres majuscules
<b>AUT_SOURCE</b>	Texte	<b>Autres organismes ayant fourni des données attributaires</b>	Texte

## 2. « Zones Pastorales »

Intitulé du Champ	Type	Définition	Modalités de codage
<b>CODEZP</b>	Texte	<b>Identifiant de la Zone Pastorale</b>	« ZP »+ Code INSEE Dpt + Code INSEE commune + N°ZP à 2 chiffres Ex: ZP7305009
<b>INSEEDEP</b>	Texte	<b>Code INSEE du département auquel se rattache la ZP</b> (en général, département disposant de la surface principale de la ZP, mais la décision d'affectation revient à l'enquêteur)	Code INSEE Dpt Ex : 04 ; 26...
<b>INSEECOM</b>	Texte	<b>Code INSEE de la commune à laquelle se rattache la ZP</b> (en général, commune disposant de la surface principale de la ZP, mais la décision d'affectation revient à l'enquêteur)	Code INSEE département + Code INSEE commune Ex : 73050
<b>NOM1</b>	Texte	<b>Nom désignant la zone géographique de la ZP</b>	Texte
<b>NOM2</b>	Texte	<b>2<sup>ème</sup> nom désignant la zone géographique de la ZP</b> et figurant sur le fond carto IGN Scan 25.	Texte
<b>SURFACE</b>	Réel simple	<b>Surface totale de la ZP en ha</b> Calcul automatique SIG en projection à plat	Calcul automatique carto
<b>SURF_MNT</b>	Réel simple	<b>Surface totale réelle de la ZP en ha</b> , issue d'un calcul automatique avec modèle numérique de terrain.	Calcul automatique carto avec MNT. Réalisation Cemagref
<b>ETAGE_ALT</b>	Texte	<b>Etage altitudinal de la surface principale de la ZP</b> , par appréciation visuelle carto 3 options : - Moyenne Montagne : 1000m < > 1800m (étage montagnard) - Piémont : 600m < > 1000m - Plaine et colline : < 600m	<b>MM</b> : Moyenne montagne <b>PM</b> : Piémont <b>PC</b> : Plaine et colline
<b>PROP_TYPE1</b>	Texte	<b>Nature de la propriété principale</b> Type de propriété dominante sur la ZP : s'évalue en fonction du nombre d'ha approximatif de chaque type de propriété.	<b>DOM</b> : Etat <b>COM</b> : Communal <b>CT</b> : Autres Collectivités Territoriales et EPCI <b>PRI</b> : Privé <b>AUT</b> : Autre
<b>PROP_TYPE2</b>	Texte	<b>Nature du 2<sup>ème</sup> type de propriété dominant sur la ZP</b>	<b>DOM</b> : Etat <b>COM</b> : Communal <b>CT</b> : Autres Collectivités Territoriales et EPCI <b>PRI</b> : Privé <b>AUT</b> : Autre <b>N</b> : Pas de 2 <sup>ème</sup> type de propriété
<b>PROP_TYPE3</b>	Texte	<b>Nature du 3<sup>ème</sup> type de propriété dominant sur la ZP</b>	<b>DOM</b> : Etat <b>COM</b> : Communal <b>CT</b> : Autres Collectivités Territoriales et EPCI <b>PRI</b> : Privé <b>AUT</b> : Autre <b>N</b> : Pas de 3 <sup>ème</sup> type de propriété
<b>PROP_REG</b>	Texte	<b>Nature du regroupement de propriétés</b> dans laquelle la ZP est éventuellement comprise pour toute ou partie. On entend un regroupement de propriétés au	<b>AFPA</b> : AFP autorisé <b>AFPL</b> : AFP libre <b>AUT</b> : Autre association syndicale de propriétés

		sens d'un regroupement de comptes propriétaires.	<b>N</b> : Pas de regroupement
<b>USAGE</b>	Texte	<b>La ZP est-elle utilisée pour le pâturage de troupeaux</b> , l'année de l'enquête ? (année de l'enquête = année de référence des données) Si <b>NON</b> : préciser uniquement « DERN_USAGE » et « MOTIF », puis les métadonnées en fin de table. Si <b>OUI</b> : Poursuivre à partir de « EXPLOIT »	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>DERN_USAGE</b>	Texte	<b>Si la ZP n'est pas utilisée l'année de l'enquête, préciser l'année de sa dernière utilisation pour le pâturage de troupeaux</b>	Année
<b>MOTIF</b>	Texte	<b>Motif de non utilisation de la ZP depuis la dernière année d'utilisation</b> , le cas échéant (Texte libre : arrêt d'activité, prédation, problème d'accès ou d'équipements...)	Commentaire libre
<b>EXPLOIT</b>	Entier court	<b>Nombre d'exploitations agricoles utilisatrices de cette ZP</b> (dont les exploitations laissant simplement leurs animaux en pension) 1 GAEC = 1 exploitation	Nombre d'exploitations agricoles
<b>TYPE1</b>	Texte	<b>Type d'animaux majoritairement présents sur la ZP</b> (évalué selon les effectifs des différents types d'animaux en équivalent UGB et non en nombre de têtes)	<b>OL</b> : Ovins laitiers <b>OA</b> : Ovins allaitants <b>CL</b> : Caprins laitiers <b>CA</b> : Caprins allaitants <b>VL</b> : Vaches laitières en product° <b>AB</b> : Autres bovins <b>EQ</b> : Equins / Asins <b>AU</b> : Autres
<b>TYPE2</b>	Texte	<b>2<sup>ème</sup> type d'animaux présents sur la ZP</b> (évalué selon les effectifs des différents types d'animaux en équivalent UGB et non en nombre de têtes)	<b>OL</b> : Ovins laitiers <b>OA</b> : Ovins allaitants <b>CL</b> : Caprins laitiers <b>CA</b> : Caprins allaitants <b>VL</b> : Vaches laitières en product° <b>AB</b> : Autres bovins <b>EQ</b> : Equins / Asins <b>AU</b> : Autres <b>N</b> : Aucun
<b>TYPE3</b>	Texte	<b>3<sup>ème</sup> type d'animaux présents sur la ZP</b> (évalué selon les effectifs des différents types d'animaux en équivalent UGB et non en nombre de têtes)	<b>OL</b> : Ovins laitiers <b>OA</b> : Ovins allaitants <b>CL</b> : Caprins laitiers <b>CA</b> : Caprins allaitants <b>VL</b> : Vaches laitières en product° <b>AB</b> : Autres bovins <b>EQ</b> : Equins / Asins <b>AU</b> : Autres <b>N</b> : Aucun
<b>PRINTEMPS</b>	Texte	<b>La ZP a-t-elle une fonction de pâturage de printemps ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>ETE</b>	Texte	<b>La ZP accueille-t-elle des animaux l'été ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>AUTOMNE</b>	Texte	<b>La ZP a-t-elle une fonction de pâturage d'automne ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>HIVER</b>	Texte	<b>La ZP a-t-elle une fonction de pâturage d'hiver ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>TRAITE</b>	Texte	<b>Y-a-t-il une activité de traite sur la ZP ?</b>	<b>O</b> = Oui



			<b>N</b> = Non
<b>TRANSFORM</b>	Texte	Le lait produit est-il transformé sur la ZP ?	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>EF_OV_15J</b>	Entier court	<b>Effectif ovins au 15 juillet</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus (mères, jeunes, mâles, allaitants et laitiers).	Effectif
<b>EF_CA_15J</b>	Entier court	<b>Effectif caprins au 15 juillet</b> , en nombre de têtes, tous animaux confondus (mères, jeunes, mâles, allaitants et laitiers).	Effectif
<b>EF_VL_15J</b>	Entier court	<b>Effectif vaches laitières en production au 15 juillet</b> , en nombre de têtes.	Effectif
<b>EF_AB_15J</b>	Entier court	<b>Effectif autres bovins au 15 juillet</b> , en nombre de têtes (= vaches allaitantes + vaches tarées + génisses taurillons). <i>Les veaux de moins de 6 mois ne sont pas comptabilisés.</i>	Effectif
<b>EF_EQ_15J</b>	Entier court	<b>Effectif équins / asins au 15 juillet</b> , en nombre de têtes.	Effectif
<b>CH_MAX_OV</b>	Entier court	<b>Charge animale maximum en ovins, sur l'année</b> En nombre de têtes Lorsqu'une ZP est pâturée à plusieurs périodes de l'année, prendre l'effectif le plus important de l'une de ces périodes.	Effectif
<b>CH_MAX_CA</b>	Entier court	<b>Charge animale maximum en caprins, sur l'année</b> En nombre de têtes. Lorsqu'une ZP est pâturée à plusieurs périodes de l'année, prendre l'effectif le plus important de l'une de ces périodes.	Effectif
<b>CH_MAX_VL</b>	Entier court	<b>Charge animale maximum en vaches laitières en production, sur l'année</b> En nombre de têtes Lorsqu'une ZP est pâturée à plusieurs périodes de l'année, prendre l'effectif le plus important de l'une de ces périodes.	Effectif
<b>CH_MAX_AB</b>	Entier court	<b>Charge animale maximum en autres bovins (hors vaches laitières en production), sur l'année</b> En nombre de têtes Lorsqu'une ZP est pâturée à plusieurs périodes de l'année, prendre l'effectif le plus important de l'une de ces périodes.	Effectif
<b>CH_MAX_EQ</b>	Entier court	<b>Charge animale maximum en équins / asins, sur l'année</b> En nombre de têtes Lorsqu'une ZP est pâturée à plusieurs périodes de l'année, prendre l'effectif le plus important de l'une de ces périodes.	Effectif
<b>PHAE</b>	Texte	<b>Un contrat PHAE est-t-il signé sur la ZP pour l'année en cours ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>MAE</b>	Texte	<b>Un contrat MAET est-il signé pour l'année en cours ?</b>	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>SURF_MAE</b>	Réel simple	<b>Surface totale de la ZP contractualisée en MAET</b> (en ha)	Surface
<b>DFCI</b>	Texte	<b>La zone pastorale a-t-elle une fonction avérée de DFCI ?</b> (Défense de la Forêt Contre les Incendies)	<b>O</b> = Oui <b>N</b> = Non
<b>MILIEU</b>	Texte	<b>Type de milieu pastoral dominant (en surface) sur la Zone Pastorale :</b>	<b>H</b> : Surface en herbe <b>L</b> : Landes

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Surface en herbe</u> (prairies naturelles, pelouses)</li> <li>- <u>Landes</u> (landes, garrigues, maquis, surfaces en herbe avec embroussaillage &gt; à 25 à 30%)</li> <li>- <u>Sous-bois pâturés</u> (pâturage des animaux sous couvert arboré) et <u>prés bois</u> (alternance de zones en herbe et de zones boisées) : recouvrement arboré &gt; 40%</li> </ul> <p><i>On tient compte de l'état de la zone pastorale l'année de l'enquête et non de la dynamique de végétation.</i></p> <p><i>Ne renseigner par « très forte hétérogénéité » que dans les cas extrêmes.</i></p>	<p><b>B</b> : Sous-bois pâturé et prés bois</p> <p><b>D</b> : Divers, très forte hétérogénéité</p>
<b>ANNEE_REF</b>	Texte	<b>Année de référence de validité des données collectées</b> Correspond à l'année des pratiques enregistrées.	Année
<b>SOURCE</b>	Texte	<b>Nom de l'organisme ayant collecté les données</b>	Texte
<b>ENQUETEUR</b>	Texte	<b>Initiales de l'enquêteur</b> (Prénom Nom)	Texte
<b>ID_SOURCE</b>	Texte	<b>Code attribué à cette même ZP par l'organisme pastoral territorial dans sa base de données</b> Le cas échéant	Chiffres et lettres majuscules
<b>AUT_SOURCE</b>	Texte	<b>Autres organismes ayant fourni des données attributaires</b>	Texte

## ANNEXE 2 :

### ENQUETE PASTORALE 1996 (Rhône-Alpes) -1997 (PACA) DESCRIPTIF DES VARIABLES

Nom de la variable	Type : N = numérique C = caractère	Description
NUM	N	N°ordre agrégeant DEPCOM et NORDRE
DEPCOM		Variable agrégeant DEP et COM
DEP	C	département où se trouve la plus grande partie de la superficie de l'unité pastorale.
COM	C	commune siège où se trouve la plus grande partie de la superficie de l'unité.
NORDRE	C	numéro d'enregistrement de l'unité dans la commune siège
CATUNITE	C	agrégation d'UTILIS et CATEG
UTILIS	C	utilisation de l'unité en 1996 (RA) ou 1997 (PACA) : - U utilisée - A inutilisée ou abandonnée - P potentielle
CATEG	N	type d'unité : 1 [haute] altitude 2 altitude moyenne 3 intersaison (nomenclature spécifique à Rhône-Alpes) 4 hivernage 5 unité aménagée (non prévu en RA) 6 intersaison ou autres périodes au cours de l'année (non prévu en RA)
NOMUNITE	C	nom de l'unité
SUPTOT	N	superficie totale de l'unité (ha)
HERBPHYS	N	part en herbe pâturée de l'unité en pourcentage
BOISPHYS	N	part en bois pâturé de l'unité en pourcentage
NBPRIV	N	nombre de propriétaires privés. Si ce nombre est égal ou supérieur à 9 alors NBPRIV = 9.
SUPPRIV	N	superficie en ha détenue par les propriétaires privés
SUPCOLL	N	superficie en ha détenue par les propriétaires privés collectifs : personnes morales de droit privé constituées en sociétés ou en coopératives (SCI, SICA...)

Nom de la variable	Type : N = numérique C = caractère	Description
SUPIND	N	variable inutilisée en PACA En RA : superficie en ha détenue par les propriétaires privés en indivis ancien de droit privé, il s'agit d'un régime particulier des 2 Savoie. La propriété et le droit d'utilisation reviennent aux personnes résidant sur le territoire lié à ce régime.
SUPSECT	N	superficie en ha : les terrains appartiennent à une section de commune.
SUPCOMM	N	superficie en ha détenue par des communes RA : et/ou par des syndicats intercommunaux
SUPETAB	N	superficie en ha détenue par les établissements publics (EDF, SNCF).
SUPDEP	N	superficie en ha détenue par le département ou la région.
SUPETAT	N	superficie en ha détenue par l'état
GROUPMNT	N	groupement de propriétaires, variable codée à 4 modalités : - 0 : aucun groupement, - 1 : présence d'une AFP (Association Foncière Pastorale) - 2 : présence d'un autre groupement (SCI, SICA, Sociétés) - 3 : projet d'AFP ou autre groupement
FAIREVAL	N	il s'agit du faire-valoir de la plus grande superficie de l'unité : - 1 : faire-valoir direct - 2 : location - 3 : droit d'usage - 4 : disposition gratuite
NATJUR	N	indication de la nature juridique de la location pour la plus grande superficie de l'unité : - 1 : vente d'herbe (contrat verbal) - 2 : convention pluriannuelle de pâturage - 3 : fermage (ou bail d'alpage ou bail à ferme en RA) - 4 : autres formes juridiques de location
ATTRIB	N	mode d'attribution de la location : - 1 gré à gré, le contrat est conclu entre le propriétaire et l'utilisateur de gré à gré - 2 : enchères, l'exploitation des terrains est attribuée au plus offrant lors du renouvellement - 3 : autres formes d'attribution (décision du conseil municipal...)
NATUTIL	N	type de gestionnaire de l'unité : - 1 : le responsable d'une seule exploitation, y compris GAEC - 2 : le responsable d'une seule exploitation + prise d'animaux en pension - 3 : SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) - 4 : groupement pastoral agréé - 5 : autre groupement juridique : groupements organisés - 6 : groupements de fait (RA : autre groupement non juridique)

<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
COMUTIL	N	commune d'origine du responsable (gestionnaire). Il réside : - 1 : sur la commune siège - 2 : dans le canton, hors de la commune siège - 3 : dans le département, hors du canton siège - 4 : dans un autre département, - 5 : en Italie - 6 : en Suisse
NBUTIL	N	nombre d'exploitations utilisatrices de l'unité
NBUTIL1	N	nombre d'utilisateurs de la 1ère commune d'origine du cheptel.
PRECIS1	N	degré de précision des informations enregistrées sur les animaux originaires de la 1ère commune : - 1 : données précises au niveau communal - 2 : données précises au niveau cantonal - 3 : données connues sur une zone moins précise et plus étendue que le canton.
UTIDEP1	C	code du département de la 1ère commune d'origine des animaux.
UTICOM1	C	code de la 1ère commune d'origine des animaux
UTIDEP1COM1		Code agrégeant UTIDEP1 et UTICOM1
CODBE1	N	code espèce des bovins et/ou équins originaires de la 1ère commune : 1 : bovins uniquement (y compris bisons en RA) 8 : équins uniquement 9 : bovins et équins
EFFBE1	N	effectifs des bovins et/ou équins originaires de la 1ère commune
CODOC1	N	code espèce des ovins et/ou caprins originaires de la 1ère commune : 2 : ovins uniquement 4 : caprins uniquement 6 : ovins et caprins
EFFOC1	N	effectifs des ovins et/ou caprins originaires de la 1ère commune
NBUTIL2	N	nombre d'utilisateurs de l'unité originaires de la 2ème commune
PRECIS2	N	degré de précision des informations enregistrées sur les animaux originaires sur la 2ème commune : - 1 : données précises a niveau communal - 2 : données précises au niveau cantonal - 3 : données connues sur une zone moins précise et plus étendue que le canton
UTIDEP2	C	code du département de la 2ème commune d'origine des animaux
UTICOM2	C	code de la 2ème commune d'origine des animaux
UTIDEP1COM2		Code agrégeant UTIDEP2 et UTICOM2
CODBE2	N	code espèce des bovins et/ou équins originaires de la 2ème commune (cf codification ci-dessus)

<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
EFFBE2	N	effectifs des bovins et/ou équins originaires de la 2ème commune
CODOC2	N	code espèce des ovins et/ou caprins originaires de la 2ème commune (cf codification ci-dessus)
EFFOC2	N	effectifs des ovins et/ou caprins originaires de la 2ème commune
NBUTIL3	N	nombre d'utilisateurs de l'unité originaires de la 3ème commune
PRECIS3	N	degré de précision des informations enregistrées sur les animaux originaires sur la 3ème commune
UTIDEP3	C	code du département de la 3ème commune d'origine des animaux
UTICOM3	C	code de la 3ème commune d'origine des animaux
UTIDEP3COM3		Code agrégeant UTIDEP3 et UTICOM3
CODBE3	C	code espèce des bovins et/ou équins originaires de la 3ème commune (cf codification ci-dessus)
EFFBE3	N	effectifs des bovins et/ou équins originaires de la 3ème commune
CODOC3	N	code espèce des ovins et/ou caprins originaires de la 3ème commune (cf codification ci-dessus)
EFFOC3	N	effectifs des ovins et/ou caprins originaires de la 3ème commune
NBUTIL4	N	nombre d'utilisateurs de l'unité originaires de la 4ème commune
PRECIS4	N	degré de précision des informations enregistrées sur les animaux originaires sur la 4ème commune
UTIDEP4	C	code du département de la 4ème commune d'origine des animaux
UTICOM4	C	code de la 4ème commune d'origine des animaux
UTIDEP4COM4		Code agrégeant UTIDEP4 et UTICOM4
CODBE4	N	code espèce des bovins et/ou équins originaires de la 4ème commune (cf codification ci-dessus)
EFFBE4	N	effectifs des bovins et/ou équins originaires de la 4ème commune
CODOC4	N	code espèce des ovins et/ou caprins originaires de la 4ème commune (cf codification ci-dessus)
EFFOC4	N	effectifs des ovins et/ou caprins originaires de la 4ème commune
NBUTIL5	N	nombre d'utilisateurs de l'unité originaires de la 5ème commune
PRECIS5	N	degré de précision des informations enregistrées sur les animaux originaires sur la 5ème commune
UTIDEP5	C	code du département de la 5ème commune d'origine des animaux
UTICOM5	C	code de la 5ème commune d'origine des animaux
UTIDEP5COM5		Code agrégeant UTIDEP5 et UTICOM5

Nom de la variable	Type : N = numérique C = caractère	Description
CODBE5	N	code espèce des bovins et/ou équins originaires de la 5ème commune (cf codification ci-dessus)
EFFBE5	N	effectifs des bovins et/ou équins originaires de la 5ème commune
CODOC5	N	code espèce des ovins et/ou caprins originaires de la 5ème commune (cf codification ci-dessus)
EFFOC5	N	effectifs des ovins et/ou caprins originaires de la 5ème commune
EFFBEPAT		Effectif bovins + équins pâturant originaires des 5 premières communes (= EFFBE1 + EFFBE2 + EFFBE3 + EFFBE4 + EFFBE5)
EFFOCPAT		Effectif ovins + caprins pâturant originaires des 5 premières communes (= EFFOC1 + EFFOC2 + EFFOC3 + EFFOC4 + EFFOC5)
ESPDOM		<p>Espèce dominante  Modalités :  B : bovins  C : caprins  E : équins  M : mixtes  N : aucune espèce (UP abandonnées ou potentielles)  O : ovins</p> <p>Mode de calcul : en considérant des effectifs en UGB : EFFBEPAT * 0.8 ; EFFOCPAT * 0.15 :  → Si EFFBEPAT &gt; 70% Effectif total (EFFBEPAT+EFFOCPAT) : Espèce dominante = B  → Si EFFOCPAT &gt; 70% Effectif total (EFFBEPAT+EFFOCPAT) : Espèce dominante = O  → Puis au sein des espèces dominantes « B », identification des UP dont le cheptel équin est en fait dominant :  Critère : ESPDOM = « E » si CODEBE1 = 8 et tous les autres CODEBE et CODEOC = « 0 », c'est-à-dire que l'on considère l'espèce équine dominante si seuls des chevaux sont présents sur l'UP.  → De même au sein des espèces dominantes « O », identification des UP dont le cheptel caprin est en fait dominant  Critère : ESPDOM = « C » si CODEOC1 = 4 et tous les autres CODOC = « 0 », c'est-à-dire que l'on considère l'espèce caprine dominante s'il n'y a pas d'ovins dans le troupeau (en partant du principe que s'il y a des ovins, ils sont en général majoritaires).  Puis, on remplace ESPDOM= C par M (mixte), si il y a présence également de bovins sur l'UP.  → Pour les UP qui n'ont pas d'animaux (A ou P), ESPDOM = « N » (Non, pas d'animaux).</p>
EFFBECOM		Effectif bovins + équins pâturant originaire de la commune EFFBECOM = Effectif EFFBE de la commune dont le Code INSEE est égal au DEPCOM de l'UP
EFFOCCOM		Effectif ovins + caprins pâturant originaire de la commune EFFOCCOM = Effectif EFFOC de la commune dont le Code INSEE est égal au DEPCOM de l'UP
EFFBEXT		Effectif bovins + équins pâturant originaire de l'extérieur du département de l'UP EFFBEXT = Somme des effectifs EFFBE des communes dont le code DEP est différent du code DEP de l'UP
EFFOEXT		Effectif ovins + caprins pâturant originaire de l'extérieur du département de l'UP



		EFFOCEXT = Somme des effectifs EFFOC des communes dont le code DEP est différent du code DEP de l'UP
EFFBEDEP		Effectif bovins + équins pâturant originaires du département de l'UP EFFBEDEP = Somme des effectifs EFFBE des communes dont le code DEP est égal au code DEP de l'UP, mais dont le Code COM est différent du Code COM de l'UP
EFFOCDEP		Effectif ovins + caprins pâturant originaires du département de l'UP EFFOCDEP = Somme des effectifs EFFOC des communes dont le code DEP est égal au code DEP de l'UP, mais dont le Code COM est différent du Code COM de l'UP
NBRACT	N	nombre de personnes actives sur l'unité
JOURDEB1	N	1er jour d'utilisation, 1ère période
MOISDEB1	N	1er mois d'utilisation, 1ère période
DATEDEB		Date début d'utilisation de l'UP basée sur la 1 <sup>ère</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
DATEFIN		Date fin d'utilisation de l'UP (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile) = date la plus tardive (nombre le plus élevé) parmi DATEFIN1, DATEFIN2, DATEFIN3, DATEFIN4, DATEFIN5, DATEFIN6, DATEFIN7, DATEFIN8
JOURFIN1	N	dernier jour d'utilisation, 1ère période
MOISFIN1	N	dernier mois d'utilisation, 1ère période
DATEFIN1		Date fin d'utilisation de la 1 <sup>ère</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
ESP1	N	code de l'espèce présente pendant la 1ère période (on somme les codes des espèces présentes) : 1 : bovins (en RA, les bisons sont assimilés à des bovins) 2 : ovins 4 : caprins 8 : équins
JOURDEB2	N	1er jour d'utilisation, 2ème période
MOISDEB2	N	1er mois d'utilisation, 2ème période
JOURFIN2	N	dernier jour d'utilisation, 2ème période
MOISFIN2	N	dernier mois d'utilisation, 2ème période
DATEFIN2		Date fin d'utilisation de la 2 <sup>ème</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
ESP2	N	code de l'espèce présente pendant la 2ème période (cf. ci-dessus)
JOURDEB3	N	1er jour d'utilisation, 3ème période
MOISDEB3	N	1er mois d'utilisation, 3ème période
JOURFIN3	N	dernier jour d'utilisation, 3ème période
MOISFIN3	N	dernier mois d'utilisation, 3ème période
DATEFIN3		Date fin d'utilisation de la 3 <sup>ème</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
ESP3	N	code de l'espèce présente pendant la 3ème période (cf. ci-dessus)

<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
JOURDEB4	N	1er jour d'utilisation, 4ème période
MOISDEB4	N	1er mois d'utilisation, 4ème période
JOURFIN4	N	dernier jour d'utilisation, 4ème période
MOISFIN4	N	dernier mois d'utilisation, 4ème période
DATEFIN4		Date fin d'utilisation de la 4 <sup>ème</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
ESP4	N	code de l'espèce présente pendant la 4ème période (cf. ci-dessus)
JOURDEB5	N	1er jour d'utilisation, 5ème période
MOISDEB5	N	1er mois d'utilisation, 5ème période
JOURFIN5	N	dernier jour d'utilisation, 5ème période
MOISFIN5	N	dernier mois d'utilisation, 5ème période
DATEFIN5		Date fin d'utilisation de la 5 <sup>ème</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
ESP5	N	code de l'espèce présente pendant la 5ème période (cf. ci-dessus)
JOURDEB6	N	1er jour d'utilisation, 6ème période
MOISDEB6	N	1er mois d'utilisation, 6ème période
JOURFIN6	N	dernier jour d'utilisation, 6ème période
MOISFIN6	N	dernier mois d'utilisation, 6ème période
DATEFIN6		Date fin d'utilisation de la 6 <sup>ème</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
ESP6	N	code de l'espèce présente pendant la 6ème période (cf. ci-dessus)
JOURDEB7	N	1er jour d'utilisation, 7ème période
MOISDEB7	N	1er mois d'utilisation, 7ème période
JOURFIN7	N	dernier jour d'utilisation, 7ème période
MOISFIN7	N	dernier mois d'utilisation, 7ème période
DATEFIN7		Date fin d'utilisation de la 7 <sup>ème</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
ESP7	N	code de l'espèce présente pendant la 7ème période (cf. ci-dessus)
JOURDEB8	N	1er jour d'utilisation, 8ème période
MOISDEB8	N	1er mois d'utilisation, 8ème période
JOURFIN8	N	dernier jour d'utilisation, 8ème période
MOISFIN8	N	dernier mois d'utilisation, 8ème période
DATEFIN8		Date fin d'utilisation de la 8 <sup>ème</sup> période (en jours à compter du 1 <sup>er</sup> janvier) (on considère que l'année n'est pas bissextile)
ESP8	N	code de l'espèce présente pendant la 8ème période (cf. ci-dessus)

EFF1	N	variable inutilisée en PACA En RA : effectif présent pendant la 1 <sup>ère</sup> période – parcours d'intersaison
EFF2	N	variable inutilisée en PACA En RA : effectif présent pendant la 2 <sup>ème</sup> période – parcours d'intersaison
EFF3	N	variable inutilisée en PACA En RA : effectif présent pendant la 3 <sup>ème</sup> période – parcours d'intersaison
EFF4	N	variable inutilisée en PACA En RA : effectif présent pendant la 4 <sup>ème</sup> période – parcours d'intersaison
CHGMAX1	N	capacité maximale d'accueil en bovins et/ou équins exprimée en effectif total (pendant la période habituelle d'utilisation) En RA : si categ = 3, concerne les bovins
TOTBOV	N	total bovins présents au 15 juillet 1997 (15 juillet 1996 en RA)
GENISS	N	génisses présentes au 15 juillet 1997
VACLAI	N	vaches laitières en production présentes au 15 juillet 1997
VACNOU	N	vaches nourrices présentes au 15 juillet 1997
RACBOV1	N	code de la 1 <sup>ère</sup> race bovine dominante (cf. fin du document, p. 16)
RACBOV2	N	code de la 2 <sup>ème</sup> race bovine dominante (cf. fin du document, p. 16)
CHGMAX2	N	capacité maximale d'accueil en ovins et/ou caprins exprimée en effectif total (pendant la période habituelle d'utilisation) En RA : si categ = 3, concerne les ovins
OVINS	N	ovins présents au 15 juillet 1997
RACOV1	N	code de la 1 <sup>ère</sup> race ovine dominante (cf. fin du document, p. 16)
RACOV2	N	code de la 2 <sup>ème</sup> race ovine dominante (cf. fin du document, p. 16)
CAPRINS	N	caprins présents au 15 juillet 1997
EQUINS	N	équins présents au 15 juillet 1997
MELANGE	N	variable inutilisée en PACA En RA : - 0 : pas de mélange de troupeaux - 1 : les troupeaux de plusieurs éleveurs se trouvent en même temps sur l'unité et se mélangent

Nom de la variable	Type : N = numérique C = caractère	Description
ELVPERM	N	gardienage permanent du troupeau par l'éleveur et sa famille
ENTPERM	N	gardienage permanent du troupeau par un entrepreneur de garde
SALPERM	N	gardienage permanent du troupeau par un salarié
GARDPERM		Gardiennage permanent du troupeau GARDPERM = 1 si gardienage permanent du troupeau GARDPERM = 0 si pas de gardienage permanent du troupeau → 3 champs sont utilisés pour identifier un gardienage permanent : ELVPERM, ENTPERM, SALPERM Critère : si tous les champs sont égaux à 0, alors GARDPERM = 0, sinon GARDPERM = 1
ELVMIT	N	gardienage à mi-temps du troupeau par l'éleveur et sa famille
ENTMIT	N	gardienage à mi-temps du troupeau par un entrepreneur de garde
SALMIT	N	gardienage à mi-temps du troupeau par un salarié
ELVEPI	N	gardienage épisodique du troupeau par l'éleveur et sa famille
ENTEPI	N	gardienage épisodique du troupeau par un entrepreneur de garde
SALEPI	N	gardienage épisodique du troupeau par un salarié
ELVLIB	N	gardienage par l'éleveur et sa famille et troupeau en liberté
ENTLIB	N	gardienage par un entrepreneur de garde et troupeau en liberté
SALLIB	N	gardienage par un salarié et troupeau en liberté
CIRCUIT	N	- 0 : l'unité n'appartient pas à un circuit - 1 : l'unité appartient à un circuit
CHGMAX3	N	variable inutilisée en PACA. En RA : capacité maximale d'accueil d'animaux autres que bovins ou ovins, ne concerne que les parcours d'intersaison
ACCES	N	accès de l'unité : - 1 : route goudronnée - 2 : piste carrossable - 3 : piste jeepable - 4 : piste jeepable difficile - 5 : sentier
MARCHE	N	nombre d'heures de marche pour atteindre l'unité (heure, dixième d'heure)
HELIPOR	N	existence d'un héliportage
NBRBAT	N	nombre de bâtiments utilisés par le gestionnaire, si le nombre est supérieur à 9 alors NBRBAT = 9
ETAT2P1	N	nombre de bâtiments en bon état de 2 pièces ou plus
ETAT2P2	N	nombre de bâtiments en état moyen de 2 pièces ou plus
ETAT2P3	N	nombre de bâtiments en mauvais état de 2 pièces ou plus
ETAT1P1	N	nombre de bâtiments en bon état d'une pièce
ETAP1P2	N	nombre de bâtiments en état moyen d'une pièce

<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
ETAT1P3	N	nombre de bâtiments en mauvais état d'une pièce
CAPHIV	N	nombre de personnes pouvant occuper les locaux pour le tourisme hivernal
EAUEXT	N	eau courante à l'extérieur du bâtiment
EAUINT	N	eau courante à l'intérieur du bâtiment
WC	N	WC à l'intérieur
DOUCHE	N	douche
TELEFON	N	liaisons téléphoniques, radiotéléphone, CB
CAPETE	N	nombre de personnes pouvant occuper les locaux pour le tourisme estival
ELECT	N	existence de réseau électrique
GROUPE	N	existence de groupe électrogène
TURBINE	N	existence de microturbine
PHOTOVOLT	N	équipement en énergie solaire
LOGANIM	N	nombre de logements pour animaux
ETAB1	N	effectif d'animaux logés en étables (bovins) bon état
ETAB2	N	effectif d'animaux logés en étables (bovins) état moyen
ETAB3	N	effectif d'animaux logés en étables (bovins) mauvais état
LISIER1	N	effectif d'animaux logés en lisiers (bovins) bon état
LISIER2	N	effectif d'animaux logés en lisiers (bovins) état moyen
LISIER3	N	effectif d'animaux logés en lisiers (bovins) mauvais état
HALLE1	N	effectif d'animaux logés dans les halles (bovins) bon état
HALLE2	N	effectif d'animaux logés dans les halles (bovins) état moyen
HALLE3	N	effectif d'animaux logés dans les halles (bovins) mauvais état
BERG1	N	effectif d'animaux logés en bergeries (ovins) bon état
BERG2	N	effectif d'animaux logés en bergeries (ovins) état moyen
BERG3	N	effectif d'animaux logés en bergeries (ovins) mauvais état
TRAITEFIXE	N	salle de traite fixe
TRAITEMOB	N	salle de traite mobile
FREQUENCE	N	fréquence d'utilisation de la salle de traite mobile
TRANSLAIT	N	transport du lait
FABRIC	N	salle de fabrication ou de transformation
MISONORM	N	mise aux normes de la salle de fabrication ou de transformation
INFIRM	N	infirmerie, abri isolant 1 ou 2 animaux
BAIGN1	N	baignoire sur l'unité

<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
PEDILUV	N	pédiluve
BAIGN2	N	baignoire au village
STKEFFL	N	stockage des effluents
ABRI	N	variable non utilisée en PACA En RA : existence d'un abri - parcours d'intersaison
EROSION	N	sensibilité de l'unité à l'érosion
INCENDIE	N	sensibilité aux risques d'incendies
CAPTAGE	N	périmètre de captage
VENTEPL	N	vente de produits laitiers sur place
CHASSE	N	chasse
PECHE	N	pêche
ACTSYL	N	activité sylvicole
CUEILL	N	cueillette
SITE	N	attrait de l'unité pour un site (panorama, cascade, lac)
SPORT	N	attrait de l'unité pour le(s) sport(s) ou loisir
EFFLUENT	N	variable inutilisée en PACA En RA : gestion des effluents
FAUNE	N	variable inutilisée en PACA En RA : dégâts de faune sauvage
INDEMN	N	variable inutilisée en PACA En RA : demande d'indemnisation liée aux dégâts de faune sauvage
SKI	N	domaine skiable d'une station
SENTIER	N	sentiers balisés (piétons, VTT, cheval)
FREQTOUR	N	fréquentation touristique en période de pointe : - 1 : moins de 10 personnes par jour - 2 : 10 à 49 personnes par jour - 3 : 50 personnes par jour et plus
REFUGE	N	refuges, gîtes
RESTO	N	restauration possible sur l'unité
GENE	N	les activités touristiques ou sportives entraînent-elles une gêne pour le troupeau
TOURIST	N	activité touristique rémunérée du responsable de l'unité
AGRIENV	N	existence d'un contrat agri-environnemental
DEBROUACT	N	débroussaillage et autres travaux effectués par le responsable
CUEILACT	N	activité rémunérée de cueillette
AUTACT	N	autres activités rémunérées du responsable de l'unité

<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
AUTCONT	N	variable inutilisée en PACA En RA : autre contrat lié à l'environnement
STAGIAIRE	N	variable inutilisée en RA. gardiennage du troupeau par un stagiaire
SURSEMIS	N	variable inutilisée en RA travaux de sursemis
CONCFAUNE	N	variable inutilisée en RA concurrence de la faune sauvage pour la ressource fourragère
ALTFAUNE	N	variable inutilisée en RA dégradation du milieu par la faune sauvage
ATTAQUES	N	variable inutilisée en RA attaques sur le troupeau
HABAOUT1	N	variable inutilisée en RA équipement de la cabane quartier d'août réalisé entre 1983 et 1997 (ou création de la cabane)
HABAOUT2	N	variable inutilisée en RA équipement de la cabane quartier d'août en projet ferme dans les 5 ans
HABAOUT3	N	variable inutilisée en RA équipement du quartier d'août souhaité
NATPRO	N	variable inutilisée en RA code nature des propriétaires pour le questionnaire « territoire pastoral utilisé en 1997 », U6 : - 1 : privé : unité détenue par des propriétaires privés - 2 : public : unité détenue par des propriétaires publics - 3 : mixte : unité détenue à la fois par des propriétaires privés et publics.
CLOTOT	N	clôture totale de l'unité
CLOPART	N	clôture partielle de l'unité
PARCPAT	N	clôture ou parc de pâturage : clofix =1 ou clomob = 1
CLOFIX	N	parc de pâturage avec clôture fixe
CLOMOB	N	parc de pâturage avec clôture mobile
DEPOCLO	N	dépose des clôtures en fin d'estive
CANADA	N	passage canadien ou autre passage de véhicule
PARCFIX	N	parc de contention fixe, corral
PARCMOB	N	parc de contention mobile
PROBOV	N	production laitière de vaches modalités : 0= aucune production, 1= production de lait, 2= production de fromage, 3=production de lait et fromage, 4= autre production
PROOV	N	production laitière de brebis. Modalités idem PROBOV
PROCAP	N	production laitière de chèvres. Modalités idem PROBOV

<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
CODPRO1	N	nature du fromage produit (cf. fin du document, p. 17)
CODPRO2	N	nature du fromage produit (cf. fin du document, p. 17)
LAC	N	lac, cours d'eau, source non captée
SOURCE	N	source captée
RESERVE	N	réserve artificielle
CITERNE	N	dont citerne mobile
POMPAGE	N	pompage
PBEAU	N	problèmes d'alimentation en eau
PBCAUSE1	N	problème d'alimentation en eau : 1 - manque d'eau permanent 2 - manque d'eau périodique
PBCAUSE2	N	problème d'alimentation en eau : 1 - points d'eau mal répartis 2 - points d'eau mal aménagés
DEBROUMEC	N	débroussaillage mécanique
BRULAGE	N	brûlage contrôlé
HERBIC	N	utilisation d'herbicide
EPANDMO	N	variable inutilisée en PACA
EPANFUM	N	épandage de fumure minérale
SUDEBR1	N	travaux de débroussaillage réalisés entre 1983 et 1997
SUDEBR2	N	travaux de débroussaillage en projet ferme dans les 5 ans
SUDEBR3	N	travaux de débroussaillage souhaités
SUREBO1	N	travaux de reboisement réalisés entre 1983 et 1997
SUREBO2	N	travaux de reboisement en projet ferme dans les 5 ans
SUREBO3	N	travaux de reboisement souhaités
SUPROT1	N	travaux de protection contre l'érosion réalisés entre 1983 et 1997
SUPROT2	N	travaux de protection contre l'érosion en projet ferme dans les 5 ans
SUPROT3	N	travaux de protection contre l'érosion souhaités
AMENAG1	N	travaux sur la création ou l'aménagement de l'accès réalisés entre 1983 et 1997
AMENAG2	N	travaux sur la création ou l'aménagement de l'accès en projet ferme dans les 5 ans
AMENAG3	N	travaux sur la création ou l'aménagement de l'accès souhaités
EAU1	N	équipement en eau réalisé entre 1983 et 1997
EAU2	N	équipement en eau en projet ferme dans les 5 ans
EAU3	N	équipement en eau souhaité



<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
ELECT1	N	équipement en électricité réalisé entre 1983 et 1997
ELECT2	N	équipement en électricité en projet ferme dans les 5 ans
ELECT3	N	équipement en électricité souhaité
TELEFON1	N	installation du téléphone réalisée entre 1983 et 1997
TELEFON2	N	installation du téléphone en projet ferme dans les 5 ans
TELEFON3	N	installation du téléphone souhaitée
HABITA1	N	équipement de l'habitation réalisé entre 1983 et 1997
HABITA2	N	équipement de l'habitation en projet ferme dans les 5 ans
HABITA3	N	équipement de l'habitation souhaité
LOGANI1	N	équipement du logement des animaux réalisé entre 1983 et 1997
LOGANI2	N	équipement du logement des animaux en projet ferme dans les 5 ans
LOGANI3	N	équipement du logement des animaux souhaité
STKEFF1	N	variable inutilisée en PACA
STKEFF2	N	variable inutilisée en PACA
STKEFF3	N	variable inutilisée en PACA
PARC1	N	installation d'un parc de contention réalisée entre 1983 et 1997
PARC2	N	installation d'un parc de contention en projet ferme dans les 5 ans
PARC3	N	installation d'un parc de contention souhaitée
CLOTUR1	N	équipement en clôture réalisé entre 1983 et 1997
CLOTUR2	N	équipement en clôture en projet ferme dans les 5 ans
CLOTUR3	N	équipement en clôture souhaité
TRAITE1	N	équipement pour la traite mécanique mobile réalisé entre 1983 et 1997
TRAITE2	N	équipement pour la traite mécanique mobile en projet ferme dans les 5 ans
TRAITE3	N	équipement pour la traite mécanique mobile souhaité
TRANSLAI1	N	équipement pour le transport du lait réalisé entre 1983 et 1997
TRANSLAI2	N	équipement pour le transport du lait en projet ferme dans les 5 ans
TRANSLAI3	N	équipement pour le transport du lait souhaité
FAB1	N	équipement pour la fabrication de fromage réalisé entre 1983 et 1997
FAB2	N	équipement pour la fabrication de fromage en projet ferme dans les 5 ans
FAB3	N	équipement pour la fabrication de fromage souhaité
SUPPUB	N	superficie en hectares détenue par les propriétaires publics (uniquement unités abandonnées ou potentielles)
CAPBOVEQ	N	charge maximale en bovins-équins de l'unité abandonnée ou potentielle

<b>Nom de la variable</b>	<b>Type :</b> N = numérique C = caractère	<b>Description</b>
CAPOVCAP	N	charge maximale en ovins-caprins de l'unité abandonnée ou potentielle
HABITAT	N	présence ou non de bâtiments sur l'unité abandonnée ou potentielle
TOURHIV	N	tourisme d'hiver sur l'unité abandonnée ou potentielle
TOURETE	N	tourisme d'été sur l'unité abandonnée ou potentielle
TRAVAUX	N	nécessité ou non de travaux pour une exploitation pastorale de l'unité abandonnée ou potentielle
TYPTRAV	N	code de nature des travaux : (code cumulable) - 1 : débroussaillage - 2 : travaux sur bâtiments - 4 : autres équipements
POINTEAU	N	nombre de points d'eau sur l'unité abandonnée ou potentielle
DERUTIL	N	origine du dernier utilisateur de l'unité abandonnée : - 1 : éleveur local - 2 : groupement d'éleveurs locaux - 3 : éleveurs transhumants départementaux - 4 : grands transhumants
DERANNEE	N	dernière année d'utilisation de l'unité abandonnée depuis 1983
CARTOPO	N	causes d'abandon liées aux caractéristiques topographiques
SURFINS	N	causes d'abandon liées aux surfaces insuffisantes, ressource fourragère limitée
DIFACCES	N	causes d'abandon liées aux difficultés d'accès
PBABRANI	N	causes d'abandon liées au problème d'abreuvement des animaux
BATIMENT	N	causes d'abandon liées à l'absence ou au mauvais état des bâtiments
MESENTENTE	N	causes d'abandon liées à la mésentente entre utilisateurs
PBFONCIER	N	causes d'abandon liées au problème de la maîtrise foncière, statut précaire de location
PBAUTRE	N	autres causes d'abandon (mise en défens, manque d'éleveurs...)
CAPBE92	N	charge maximale en bovins-équins lors de la dernière année d'utilisation de l'unité abandonnée si celle-ci a été utilisée après 1993
CAPOC92	N	charge maximale en ovins-caprins lors de la dernière année d'utilisation de l'unité abandonnée si celle-ci a été utilisée après 1993
SUPSIG		Variable pas utilisée en PAC En RA : superficie de l'unité calculée par SIG

**Code race des bovins :**

PRIM'HOLSTEIN (FRANCAISE FRISONNE, HOLLANDAISE, FFPN)	10	TARENTEISE, TARINE	22
NORMANDE	11	FRANCAISE PIE ROUGE DES PLAINES,	
CHAROLAISE	12	ARMORICAINE, MRY	23
LIMOUSINE	13	GASCONNE	24
SALERS	14	FLAMANDE	25
BLONDE D'AQUITAINE (GARONNAISE, QUERCY, BLO. PYR.)	15	CORSE	26
MAINE ANJOU (MANCELLE, MAYENNAISE)	16	HOLSTEIN PURE	27
BRUNE (BRUNE DES ALPES, SCHWYZ, BROWN SWISS)	17	PARTHENAISE (NANTAISE, POITEVINE,	
ABONDANCE	18	VENDEENNE)	28
TACHETEE DE L'EST, PIE R. DE L'EST, P.R. CONTINENTALE	19	BRETONNE PIE NOIRE	29
MONTBELIARDE	20	VOSGIENNE	30
AUBRAC	21	BAZADAISE	31
		AUTRES RACES PURES	32
		CROISEMENTS	33

**Code race des ovins :**

LACAUNE	01	BLEU DU MAINE	15
SOUTHDOWN	02	ROUGE DE L'OUEST	16
CHARMOISE	03	CAUSSES DU LOT	17
BERRICHON DU CHER	04	RACES RUSTIQUES DU MASSIF CENTRAL	
ILE-DE-FRANCE	05	(N. DU VELAY BISET, RAVA)	18
RACE DES ALPES (ALPIN - PREALPES DU SUD)	06	CHAROLAIS	19
BLANC DU MASSIF CENTRAL CAUSSENARD - CAUS. DU LOT	07	RACE COTENTIN	20
MERINOS (ARLES - PRECOCE)	08	CORSE	21
MANECH	09	RACES BRITANNIQUES (SUFFOLCK,	
BEARNAISE	10	HAMPSHIRE, TETE NOIRE)	22
VENDEEN	11	CROISES ROMANOV	23
RACE DES PYRENEES CENTRALES	12	THONES MARTHOD	24
RACES DE L'EST A LAINE MERINOS	13	AUTRES	25
TEXEL	14	NON CONNUE	26

**Code nature des fromages :**

FROMAGE FRAIS	10
PATE MOLLE	20
PATE PERSILLEE	30
REBLOCHON	41
TOMME DE SAVOIE	42
AUTRE PATE PRESSEE NON CUITE	43
TOMME (pas prévu en RA)	44
ABONDANCE	50
EMMENTAL	51
COMTE	52
BEAUFORT	53
AUTRE PATE PRESSEE CUITE	54
CHEVRE ET MI-CHEVRE	70
BREBIS	80